Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8470861 .
Centre d'intérêt: 220

Bernard, Henri, 1919-.

Profil socio-culturel des jeunes du collégial privé : un sondage-maison / réalisé avec le concours d'un groupe d'élèves en sociologie, session d'hiver 1984 [par] Henri Bernard. -- L'Assomption : Collège de l'Assomption, 1984.
59 f. ; 28 cm.

ISBN 2-920248-63-4

Descripteur(s): *Enquête *Opinion de l'étudiant *Attitude sociale *Attitude de l'étudiant *Collège privé *Attitude politique *Economie *Morale *Collégial (Niveau)

Réalisé avec le concours d'un groupe d'étudiants en sociologie du Collège de l'Assomption, ce sondage-maison vise tracer le profil socio-culturel des jeunes du collégial privé. Les opinions recueillies couvrent un vaste éventail de thèmes: les relations internationales, l'économie, la politique, l'éducation, les institutions sociales, la socio-éthique. Deux secteurs importants n'ont cependant pas été inclus parce qu'ils font l'objet d'enquêtes séparées: ce sont la religion et les loisirs.

Le questionnaire, préparé par le professeur, se compose essentiellement de questions fermées portant sur des problèmes précis à l'intérieur de chaque thème considéré. Il a été administré en février-mars 1984 à un échantillon de 135 étudiants choisis au hasard parmi les 525 étudiants de première et de seconde année du collégial au Collège de l'Assomption.

En ce qui concerne les relations internationales, les étudiants montrent peu d'intérêt envers l'ONU, considèrent les guerres comme exécrables, souhaitent que le Canada admette moins d'immigrants afin de mieux lutter contre la pauvreté et le chômage; en matière économique, les étudiants sont libéralistes et jugent le syndicalisme québécois trop radical; au point de vue politique, ils favorisent les libéraux aux deux niveaux de gouvernement mais montrent peu de connaissance dans ce domaine; enfin, en matière de moralité, les étudiants estiment condamnables la drogue, le racisme, l'adultère, le patronage politique et l'évasion fiscale; ils ne jugent toutefois pas condamnables la contraception, l'homosexualité, l'avortement et les relations prémaritales.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 061
Notice(s) connexe(s): 8470158

EDUQ 8470861

PROFIL SOCIO-CULTUREL DES JEUNES du collégial privé

UN SONDAGE-MAISON

réalisé avec le concours

d'un groupe d'élèves en sociologie

(Session d'hiver 1984)

HENRI BERNARD

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

EDUQ 8470861

PROFIL SOCIO-CULTUREL DES JEUNES du collégial privé

UN SONDAGE-MAISON

réalisé avec le concours

d'un groupe d'élèves en sociologie

(Session d'hiver 1984)

HENRI BERNARD

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

ISBN 2-920248-63-4: Bibliothèque nationale du Québec,
Bibliothèque nationale du Canada,
Troisième trimestre 1984

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

Méthodologie 2

Générique 3

SECTION I - Face aux relations internationales 7

Organisation des Nations Unies 7

Guerre et paix 10

Parapluie balistique américain 15

Immigration 15

Droits humains 18

SECTION II - Face à l'économie 25

Politiques économiques provinciales 25

Aide à l'agriculture 26

Relations commerciales avec l'étranger 28

Contrôles étatiques sur l'économie 31

Syndicalisme 33

Sécurité sociale 35

SECTION III - Face à la politique 38

Intentions de vote 38

Connaissance des partis et des hommes politiques. 38

Cote des hommes politiques 40

Option indépendantiste 42

Relations fédérales-provinciales 44

SECTION IV - Face à l'éducation 46

Confessionnalité de l'école 46

Ecole privée ou publique 47

Enseignement et éducation 47

Restructuration scolaire 48

Satisfaction des élèves 49

Couleur de l'avenir 50

SECTION V - Face aux institutions sociales 52

Une échelle d'appréciations 52

Une échelle de réalisations 53

Une nomenclature d'engagements 54

SECTION VI - Face à la socio-éthique 56

Ethique sexuelle 57

Moralité politique 57

Moralité économique 57

Moralité juridique 58

CONCLUSION 59

INTRODUCTION

C'est avec le concours d'un groupe d'étudiants en sociologie du Collège de l'Assomption que nous avons pu réaliser, au cours de la session d'hiver 1984, ce sondage-maison qui visait à fournir les données nécessaires pour tracer le profil socio-culturel des jeunes du collégial privé. Mais avec cet ambitieux rapport en main, les malins diront peut-être qu'il s'agit bien d'un portrait de face plutôt que de profil!

Soit dit en passant, l'Auteur bat humblement sa coulpe d'être redondant par endroits... mais dans l'intention de mieux faire connaître les jeunes qu'il affectionne sincèrement, au risque même de n'être probablement pas toujours parfaitement objectif. Et si le lecteur croit devoir lui en tenir rigueur, eh bien soit, car ce n'est pas d'hier que «le coeur a des raisons que...». L'Auteur assume donc la paternité de tout trait difforme qui aurait pu se glisser en ce profil.

On remarquera aussi l'utilisation qui est faite du «nous» au singulier. Le petit Robert parle en ce cas d'un «nous» soit de majesté soit de modestie. Il va sans dire que, dans le cas présent, il ne puisse s'agir que d'un «nous» de modestie!

Nous nous sommes donc attelé à la tâche, sans aucunement prétendre faire oeuvre éminemment scientifique, quoique nous nous sommes astreint à toute la rigueur d'une recherche qui se voulait honnête et respectueuse des règles élémentaires de la sociométrie et de la réflexion sociologique. Grâce à l'enthousiasme des quelque 33 élèves qui ont assumé la tâche de recruter les répondants et de servir à ceux-ci le volumineux questionnaire, nous pensons avoir réussi à capter une image assez fidèle des opinions et, partant, des attitudes des jeunes qui composaient notre échantillonnage.

Ce n'était pas un mince projet que d'aller chercher les opinions de jeunes gens et de jeunes filles au sujet d'un vaste éventail de thèmes s'étalant du champ des relations internationales à celui de la moralité sociale, en passant par les domaines de la politique, de l'économie et de l'éducation. Les problèmes de l'O.N.U., de la guerre et de la paix, de l'immigration, des droits humains, de l'aide à l'étranger, de l'action des gouvernements, du commerçe international, du syndicalisme, des contrôles étatiques, de la sécurité sociale, des relations fédérales-provinciales, etc. ont tous été appelés à la barre de la conscience de ces jeunes adultes et pré-adultes.

Nous n'ignorions pas l'énormité du défi que nous nous étions lancé, mais nous avons été vite rassuré devant le sérieux qu'ont accordé au projet nos sondeurs néophytes qui ont immédiatement pris ce projet à coeur. Nous espérons donc que les

résultats de ce sondage, tout limités qu'ils soient, jetteront quelqu'éclairage permettant de saisir les forces et les faiblesses des acquis socio-culturels des jeunes d'un collège privé à ce stade précis de leur évolution.

En parcourant la table des matières, le lecteur averti aura constaté immédiatement ce qui pourrait paraître comme une double lacune de taille en ce profil socio-culturel que nous nous apprêtons à esquisser: l'absence de sections sur la religion et sur les loisirs du jeune. C'est que nous avons déjà publié un rapport détaillé d'un sondage-maison consacré exclusivement au relevé de la religion chez cette même population des jeunes du collégial privé. Quant aux loisirs de ces mêmes jeunes, à cause de l'importance que prennent les sports et les autres divertissements à cet âge -- musique, chanson, théâtre, danse, etc. -- nous envisageons d'entreprendre éventuellement à cet effet un troisième sondage complémentaire.

Méthodologie

Notre méthodologie se voulait ni simpliste ni raffinée; elle s'est accommodée des moyens du bord et des contraintes de la compétence restreinte des sondeurs, ainsi que des limites qu'imposait à ce projet le fait qu'il s'insérait à l'intérieur d'un cours à contenu qu'il ne convenait pas de bousiller à l'avantage de cette enquête.

Le questionnaire avait donc été conçu et élaboré préalablement par le professeur qui a toutefois consacré de longs moments à en expliquer la facture et la portée aux sondeurs. Puis pour assurer l'interprétation univoque des questions, celles-ci furent expliquées avec minutie à l'ensemble de ces mêmes sondeurs qui auraient parfois à répondre aux interrogations des interviewés quant au sens à donner à telle ou telle expression du questionnaire.

Cette entente préalable sur le sens précis des questions a permis de nous en tenir presqu'exclusivement au type de questionnaire fermé. C'est donc dire que les nombreux commentaires de ce rapport sont le fruit des cogitations de l'Auteur du rapport s'appuyant, bien sûr, sur les données du sondage telles que recueillies.

Au moment du sondage en fin de février et début de mars, la population à l'étude -- soit les élèves du collégial I et II -- comptait quelque 525 individus. Notre échantillonnage était de 135 répondants, c'est-à-dire 25% de la population totale. Ce pourcentage impressionnant de notre échantillonnage au hasard nous semble avoir été plus que suffisant pour assurer la représentativité voulue.

Effectivement, à l'analyse, nous constatons à même les relevés de notre générique que les caractéristiques générales de nos 135 répondants recoupent sensiblement celles de l'ensemble des élèves du collégial du CLA, qu'il s'agisse de la composition de notre échantillon selon l'âge, le sexe, le stade d'études,

le milieu de provenance, la classe sociale, etc.

Générique

L'âge révolu des répondants, comme il fallait nous y attendre, va de 16 ans (1.5%) à 19 ans ou plus (16.3%). La majorité, bien sûr, se trouve âgée de 17 ans (37.8%) et 18 ans (44.4%). Il n'y a là rien d'étonnant compte tenu de ce qu'il s'agit d'élèves de l'ordre collégial; il faut croire que les génies (1.5%) n'encombrent pas les salles de cours du CLA, tout comme d'ailleurs il semble bien que le collège ne soit pas davantage un refuge d'étudiants «à vie»!

La répartition par sexe de notre échantillonnage reproduit à deux centièmes près celle de l'ensemble des étudiants et étudiantes du CLA qui est constitué de 44.2% de garçons et de 55.8% de filles, alors que nos répondants se répartissent en 44.4% de jeunes gens et 55.6% de demoiselles.

Si tant est qu'il puisse y avoir un décalage quelque peu significatif en notre échantillon, ce serait probablement celui qui a trait à l'année collégiale en laquelle se trouvaient les interviewés lors du sondage. Notre échantillonnage comptait un pourcentage de 39.3 d'élèves de deuxième année, alors que le pourcentage des élèves de ce stade d'études était de 50.7 pour la totalité des jeunes inscrits au CLA. Nous devons donc reconnaître une sous-représentation de l'ordre de 10% des élèves de deuxième année -- ce dont il faudra tenir compte dans nos interprétations des données, car on sait assez ce que peut être l'appoint d'une année de plus de formation collégiale tant aux points de vue d'une acquisition de connaissances que de développement fondamental de la personne. C'est déjà deviner que notre profil de l'étudiant collégial moyen pourra s'avérer légèrement moins reluisant que ce qu'il aurait été si notre échantillonnage avait été un peu plus fidèle quant au stade de formation des répondants. Il reste cependant qu'un profil n'ambitionne rien d'autre que d'être une honnête approximation.

La divergence dont nous venons de faire état s'explique vraisemblablement du fait que la majorité de nos sondeurs étaient eux-mêmes des élèves de première année collégiale, de sorte que l'on peut soupçonner une certaine timidité chez ces juniors dans leur recrutement de répondants auprès de leurs camarades séniors; il est toujours impressionnant de se trouver devant plus savant que soi que l'on ose n'aborder qu'avec crainte et tremblement. La désinvolture des jeunes n'a sans doute pas atteint les sommets que lui prête trop de littérature elle-même désinvolte!

Les milieux de provenance de nos répondants nous apparaissent aussi comme tout à fait conformes à la population globale du CLA, puisque 30.8% d'entre eux habitent un milieu rural, alors que 69.2% proviennent de milieux urbains tels

Repentigny, Joliette, etc.

Le revenu familial déclaré par nos répondants se chiffre en moyenne à $37,390. chez le ruraux et à $39,860. chez les citadins. Mais notons que 18% seulement des familles d'où proviennent ces élèves du CLA jouiraient d'un revenu de $50,000. et plus. Voilà qui dégonfle le ballon prétendant que les collèges privés sont la chasse gardée des riches. Compte tenu du revenu familial, tout au plus peut-on affirmer que la clientèle du CLA se recrute surtout dans la classe moyenne dont on connaît la forte proportion en notre société québécoise qui est reconnue pour n'être ni riche ni pauvre en son ensemble, bien qu'on y trouve des minorités soit opulentes soit indigentes qui font parler d'elles d'autant plus qu'elles sont justement minoritaires.

D'ailleurs, l'évaluation que nous pouvons faire du revenu de la famille se doit de tenir compte du nombre d'enfants auquel doit pourvoir la famille. Nous remarquons précisément que les élèves du CLA appartiennent en majorité à des familles plus nombreuses que la moyenne nationale. En effet, 58.6% des élèves sont de familles qui comptent trois rejetons ou plus; 21.5% de ces mêmes familles ont 5 enfants et plus. Si un revenu de $35,000. peut classer une famille avec un seul enfant comme étant «à l'aise», il n'est pas du tout certain que le même montant soit simplement «suffisant» pour une maisonnée de 7 ou 10 personnes.

Nous avons aussi voulu savoir en quelle classe sociale les répondants se situaient eux-mêmes. Comme il nous importait de connaître l'impression, et rien d'autre, que les répondants avaient de leur famille, il avait été entendu au préalable que les sondeurs ne tenteraient en aucune façon de mentionner quelque critère que ce fût du classement social. La question était couchée en termes simples et populaires: «Comment qualifierais-tu ta famille: de classe ouvrière, moyenne ou supérieure?» Or 87.4% des interviewés se sont rangés dans la classe moyenne, 10.4% se sont reconnus comme appartenant à la classe supérieure, alors que 2.2% se sont dits de la classe ouvrière.

Ceci nous paraît coincider assez bien avec ce que nous aurions pu déjà soupçonner en nous référant aux revenus familiaux -- ce qui nous donne à croire que le facteur principal sur lequel s'appuient ces jeunes dans leur auto-classement est le revenu familial. On peut sans doute chercher noise à ce critère de classement social, mais il demeure que dans une société à forte tendance matérialiste comme la nôtre, le revenu s'avère en fait un facteur très lourd, sinon primordial, du classement social même si cela est au grand dam des tenants des valeurs sociales méta-matérielles... dont l'Auteur de ce rapport.

Evidemment, nous n'avons pas pu nous payer le luxe de rechercher le quotient intellectuel de chacun des répondants et avons dû nous contenter de relever la dispersion modale des résultats académiques de ces jeunes. C'est ainsi que nous avions convenu de considérer comme «faibles» les étudiants obtenant une moyenne générale de 50 à 65% en leurs cours, «moyens» ceux dont la moyenne oscille entre 65 et 80%, et «forts» ceux qui récoltent des notes de 80% et davantage. Selon ces critères, sans doute quelque peu aléatoires mais certes pas invraisemblables, le CLA peut se réclamer de 30.4% d'élèves brillants sans être nécessairement des génies en herbe, de 65.2% d'élèves faisant partie du commun des mortels et 4.4% de retardataires auxquels siéraient des cours allégés.

Ces chiffres n'accréditent sûrement pas la rumeur malheureusement persistante selon laquelle le collège privé de l'Assomption serait un club fermé de «grosses bolles», inaccessible à l'individu d'intelligence moyenne! Si effectivement les diplômés du CLA connaissent à l'université et dans la vie des succès remarqués, c'est donc dans la qualité de la formation reçue qu'il faut chercher l'explication plutôt qu'en une présumée sélection de candidats à laquelle se prêteraient cet établissement et autres collèges privés. L'excellence académique résulte davantage d'une formation soignée que du Q.I. qui n'est jamais que la mesure instantanée d'un potentiel qui peut fort bien être laissé en friche. Si humble que soit le gland, il peut devenir un chêne géant à condition de tomber en un milieu propice; un élève moyen peut également accéder à une excellence plus ou moins prononcée à la même condition.

Notre générique comportait finalement des renseignements sur les types de lectures auxquelles s'adonnent les étudiants. Nous aurons l'occasion de parler de la lecture des journaux en analysant les opinions politico-économiques de ces jeunes. Pour l'instant, nous ne mentionnons que quelques données sur la lecture des revues et des livres.

Les périodiques jouissent d'une bonne popularité auprès de nos répondants puisque 77.8% d'entre eux ont dit lire régulièrement une ou plusieurs revues. Mais il est probablement plus intéressant de connaître les types de revues qui peuvent se targuer des plus forts pourcentages de lecteurs et de lectrices auprès de notre échantillonnage. Nous avons donc regroupé les périodiques mentionnés par nos répondants d'après les genres de contenu. Quant aux catégories de revues, nous n'avons décelé pratiquement aucune différence dans les goûts des élèves des diverses concentrations. Chose certaine, c'est que la gamme des préférences est très étendue en chaque catégorie de magazines tels les revues de mode par exemple pour les filles et les revues de sports pour les garçons.

Les actualités (Actualité-Time-Paris Match-Express etc.).....	40.7%
Revues féminines (Clin d'Oeil- Marie-Claire-Vogue-G.Q. etc.).	40.7
Sports (Sports Illustrated-Sentier,Chasse et Pêche etc.).....	18.5
Economie et finance (Les Affaires-Protégez-vous-Commerce etc.	13.3
Humour (Croc etc.).....	12.6
Science (National Geographic-Géo-Science et Vie etc.).....	11.9
Musique (Magazine Rock-Pop Rock-Hit Parades etc).....	4.4

Les six revues nommément les plus populaires dans l'ordre décroissant du pourcentage d'étudiants qui les parcourent, sont les suivantes:

ACTUALITÉ.....	22.2%	CHÂTELAINE.....	8.9
CROC.....	12.6	SÉLECTION du R.D.....	8.1
CLIN D'OEIL.....	11.1	TIME.....	7.4

En ce qui concerne la lecture de livres, ce que nous avons pu extraire de nos données reste plutôt circonscrit. Si 11.1% de nos répondants ont déclaré ne pas avoir lu un seul livre dans la dernière année écoulée, nos calculs indiquent tout de même une moyenne de lecture de 5 volumes par année/élève. Cette moyenne toutefois peut être fallacieuse en ce sens qu'un groupe très restreint de jeunes semblent lire beaucoup... et presqu'exclusivement des romans -- ce qui nous est confirmé par les titres cités. En fait, l'étudiant moyen, peu importe sa concentration, lit peu de biographies, encore moins de volumes scientifiques, et peu d'oeuvres traitant directement de sujets sociaux ou culturels.

On peut toujours se consoler à la pensée que bon nombre de romans sont justement créés autour de problèmes socio-culturels, mais la facilité de lecture offerte par ce genre littéraire est-elle aussi favorable à la structuration de la pensée qu'une oeuvre construite autour d'idées rigoureusement définies et logiquement agencées?... Nous n'entendons certes pas déprécier la lecture de romans mais, à notre avis, le développement de la pensée formelle s'acquiert aussi, sinon d'abord, au prix d'une certaine ascèse intellectuelle et de la fréquentation d'un minimum d'oeuvres de pensée formelle.

Dans la compilation de toutes nos données, nous avons pris soin de tenir compte de la concentration du programme d'études du répondant, ce qui, espérons-nous, nous habilitera à faire d'intéressantes comparaisons et à apporter des nuances significatives. Et comme le CLA compte très peu d'élèves en Arts et Lettres (15), nous avons bloqué ceux-ci avec les étudiants en sciences humaines pour simplifier.

Section I - FACE AUX RELATIONS INTERNATIONALES

Soucieux de connaître les attitudes de ces jeunes face à quelques uns des problèmes majeurs d'envergure planétaire, nous avions préparé des mini-séries d'interrogations au sujet de thèmes présentement soulevés de par le monde. Nous réalisons bien que la brochette de noeuds gordiens à laquelle nous nous sommes arrêté est loin d'être exhaustive et tient d'un certain éclectisme. Nous osons croire néansmoins que ce choix de problèmes peut donner une bonne idée de la connaissance ou du manque de connaissance qu'en ont ces jeunes et de l'intérêt qu'ils portent aux grands problèmes qui agitent l'ensemble de l'humanité à l'heure actuelle. C'est sciemment que nous avons écarté certains débats, comme celui de la pollution de l'environnement, qui nous semblaient être plutôt particuliers aux pays industrialisés; il faut d'abord avoir le ventre plein pour pouvoir partir en croisade en faveur des bébés phoques ou contre les pluies acides -- ce qui n'est pas le cas d'un fort pourcentage de l'humanité. Notre sélection s'est donc bornée à des problèmes que nous estimons vraiment mondiaux soit directement soit par ricochet.

Nous avons procédé surtout par propositions avec lesquelles le répondant pouvait se déclarer d'accord ou pas; il lui était également loisible, le cas échéant, d'avouer n'en rien savoir.

Organisation des Nations Unies

Notre première proposition au sujet de l'ONU tendait à déceler l'intérêt que peuvent porter ces jeunes aux travaux de cet organisme international et l'investissement qu'ils sont prêts à y consentir:

> «Les résultats du travail accompli par l'ONU ne valent pas l'argent qu'y consacre le Canada, soit plusieurs millions de dollars par année.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
25.9%	34.8%	39.3%

Près des deux cinquièmes, soit exactement 39.3%, des répondants ont dit n'en rien savoir, ce qui n'est certes pas un témoignage de grand intérêt. Ce sont les élèves en sciences santé qui, dans un pourcentage de 50%, avouent ne pas avoir d'opinion à ce sujet, ce qui n'est le fait que de 46.5% des étudiants en sciences humaines, de 34.4% en sciences d'administration et de 23.5% en sciences pures.

Par contre, ce sont majoritairement des élèves en sciences humaines (30.8% d'entre eux) qui approuvent les argents que consacre le Canada à l'ONU, alors que 53% des étudiants en sciences pures et 40.6% de ceux en sciences de l'administration critiquent ce déboursé.

De toute évidence, devant le pourcentage d'abstentions d'opinion (39.3%) et le taux de 34.8% d'étudiants en désaccord avec les dépenses du pays pour participer aux travaux de l'ONU, nous sommes acculé à conclure que le rôle que joue l'ONU est mal connu ou mal compris de la part des trois quarts de ces jeunes. Il serait sans doute éclairant de connaître la cote de familiarité des jeunes avec les réalisations des regroupements régionaux des Etats au sein de l'ONU et avec le boulot accompli par les institutions spécialisées des Nations Unies telles l'UNESCO, l'OAA,l'OMS et l'OIT par exemple. Est-il bien sûr que nos répondants auraient pu simplement «lire» ces sigles que l'on retrouve quotidiennement dans les manchettes des journaux?... Nous soumettons donc que ces jeunes ont peine à saisir que c'est l'ONU qui permet aux politiques de persuasion de jouer entre les Etats, évitant ainsi une escalade encore plus rapide de la dissuasion et de la force brute qu'emploient déjà les Etats les plus puissants pour contrer les changements qu'ils jugent intolérables.

A la décharge des jeunes qui voient d'un mauvais oeil les investissements du Canada dans l'ONU, sans nul doute y a-t-il le fait que l'ONU n'a pas réussi, depuis sa fondation en 1945, à parer aux quelque 140 conflits armés qu'a connus le monde en ces quarante dernières années. S'il est vrai qu'à l'origine l'ONU était avant tout une assemblée politique, il faut reconnaître que la conception classique de la souveraineté étatique se concilie plutôt mal avec l'idée d'une communauté organique des nations, idée qui est à la base même de l'ONU.

Mais il reste que l'ONU est en train de devenir un organisme juridique tout autant que politique. Autrement dit, petit à petit et laborieusement l'ONU s'affaire à ériger un ordre légal mondial parallèle au forum politique qu'est déjà cet organisme. De plus en plus, le poids de cet habillage juridique de l'ONU se fait sentir dans sa fonction protectrice en faveur des Etats les plus faibles lorsque ceux-ci sont la proie des grandes puissances. Même si ce tribunal de l'Assemblée Générale des Nations Unies ne possède pas de force coercitive, les exemples abondent cependant de circonstances où la stigmatisation de l'ONU a pesé d'un poids considérable sur les décisions politiques des grandes puissances. L'ONU n'aurait-elle contribué qu'à amorcer cette tendance à la convergence du droit et du pouvoir, que cela suffirait amplement à justifier son financement par les Etats-membres.

Mais voici notre deuxième proposition à propos de l'ONU:

> «Il serait souhaitable qu'un de ces jours l'ONU soit remplacée par un gouvernement mondial chapeautant tous les gouvernements des divers pays.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
30.4%	57.0%	12.6%

Cette question évidemment visait à concrétiser la précédente. En toute vraisemblance, un ordre juridique mondial cherchera éventuellement à se doubler d'un quelconque gouvernement international constitué de corps législatif, exécutif et judiciaire.

Nous constatons que moins d'un tiers de nos répondants se déclarent d'accord avec notre proposition, alors que le reste sont ou en désaccord (57.0%) ou ne se sont pas fait d'opinion à ce sujet (12.6%). Notre questionnaire nous laisse toutefois sur notre appétit, car s'agissant d'une question fermée, nous n'avons pu recueillir les raisons qu'auraient invoquées les répondants à l'appui de leur prise de position. En constatant tout de même que 57% rejettent carrément la suggestion d'un gouvernement mondial, nous pouvons présumer que c'est davantage pour des raisons plus ou moins conscientes que parce que ces jeunes verraient cela comme une pure utopie.

Indubitablement la conception traditionnelle de la souveraineté absolue des Etats, que nous avons héritée du droit romain, sous-tend-elle ce rejet d'un pouvoir supra-national, laissant peu de place à une redéfinition de la souveraineté nationale comme étant le droit pour cette personne morale qu'est l'Etat de se déterminer elle-même, c'est-à-dire de choisir les institutions qui la conduiraient plus sûrement à sa fin qui est d'atteindre le bien commun. La souveraineté nationale ne signifie donc pas la toute-puissance de l'Etat, car comme personne morale l'Etat est lui aussi soumis à la morale et peut manquer à ses devoirs tant envers la communauté humaine en général qu'envers sa communauté nationale. C'est pourquoi d'ailleurs il doit se soumettre au droit international déjà existant.

C'est probablement cette conception plus nuancée de l'indépendance des Etats qui fait défaut chez ces jeunes et qui explique que plus de la moitié d'entre eux écartent péremptoirement l'avènement d'un gouvernement mondial. La jeune génération ne serait-elle pas plus conservatrice qu'il n'y paraît?...

Une troisième et dernière proposition reliée à l'ONU concernait les Casques Bleus:

> «Le Canada ne devrait pas fournir de soldats à l'ONU pour maintenir une force multinationale de paix en territoires étrangers, comme à Chypre par exemple.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
25.9%	68.9%	5.2%

Notons au passage qu'au moment du sondage la présence des Casques Bleus au Liban pour veiller à la trêve entre Israël et le Liban faisait l'objet d'un vif débat tant au Liban qu'aux U.S.A. et ailleurs dans le monde, d'autant plus que la France, l'Italie et la Grande-Bretagne maintenaient également des troupes au Liban pour s'interposer, sans trop de succès on le sait, entre les diverses factions libanaises.

A l'égard de ce problème, il y a eu peu d'indécis parmi nos répondants. Peut-être pouvons-nous voir là un effet de la vive sensibilité des jeunes par rapport à tout ce qui fait allusion à la force militaire, multinationale ou pas. La candeur de leur âge fait qu'ils préfèrent tabler davantage sur le parfum d'une fleur que sur la pointe des baïonnettes pour garantir la paix dans le monde. Et qui le leur reprocherait... même si leurs aînés pour leur part ont appris par expérience à ne pas trop se fier au mythe du «bon sauvage» de Rousseau et à ne pas prendre pour acquis la bonne volonté du diable!

Toujours est-il qu'une forte proportion de 68.9% de ces jeunes ont de la difficulté à comprendre la participation du Canada à un contingent militaire international, même si c'est pour séparer des belligérants. Décidément, notre jeunesse n'est pas belliciste pour deux sous. Plaise au ciel qu'il en soit de même chez les jeunes de tous les pays! C'est peut-être là l'une des trop rares lueurs d'espoir qui permettent encore d'espérer un avenir moins déchiré par des guerres insensées.

Guerre et paix

Notre proposition précédente nous a introduit tout uniment à un second thème de portée internationale: la guerre et la paix. Les manifestations des étudiants sur les campus américains dans les années '70 et le vif intérêt que suscitent présentement dans nos universités et collèges québécois les situations explosives en Amérique Centrale ne sont pas sans pointer clairement les attitudes des jeunes à l'égard de la guerre et de la paix. Nous avons quand même voulu remuer quelques problèmes plus précis à ce sujet pour mieux encore cerner ces attitudes. C'est ainsi qu'une première proposition se formulait ainsi:

> «La guerre conventionnelle (non-nucléaire) est justifiable quand les autres moyens de régler les différends internationaux n'ont pas donné de résultats.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
28.1%	67.4%	4.5%

La mince tranche d'indécis ne fait que confirmer la sensibilité aïgue des jeunes quand il s'agit de guerre.Les pourcentages des réponses à cette proposition sont sensiblement les mêmes qu'à la proposition sur les Casques Bleus. C'est assez dire que ces jeunes ont de la suite dans les idées ou, en tous cas, de la cohérence en leurs attitudes vis-à-vis la guerre. Le conflit armé est, pour la plupart, exécrable et reste à dénoncer quelles que soient les nuances qualificatives grâce auxquelles on veuille le camoufler. Plus des deux tiers de nos répondants réprouvent la guerre, conventionnelle ou pas, et refusent de l'envisager même comme ultime recours. Quant à savoir si cette attitude est réaliste ou pas, c'est là une tout autre question que débattent depuis des siècles les tenants et les adversaires de la thèse dite de «la juste guerre». Nous n'allons certes pas ici nous engager dans ce débat que beaucoup plus fûtés que nous n'ont pas encore réussi à résoudre!

Nous aurions cependant tendance à voir la guerre conventionnelle comme un pis-aller, lorsqu'elle s'avère l'ultime recours c'est-à-dire lorsque toutes les procédures de droit ont été épuisées, en vue de l'atteinte d'un ordre social humain et juste. Mais, nous le répétons, la guerre reste un pis-aller et ne nous paraît jamais justifiable en soi ou comme épreuve de force sans plus. Au mieux, elle est un moyen extrême parfois justifiable que par l'envergure de sa finalité qui ne saurait être autre que le redressement d'un ordre social radicalement et globalement corrompu et injuste.

Notre second énoncé était ainsi exprimé:

«Il est impossible d'éviter les guerres
dans les conditions actuelles de la société.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
25.2%	31.1%	43.7%

On soupçonne que l'intention derrière cette proposition était de mesurer d'une certaine façon le taux d'espoir des jeunes en un avenir pacifique. Malheureusement il faut croire que l'espoir, qui traditionnellement a été l'apanage du jeune âge, a été fortement ébranlé en notre monde contemporain. Il faut croire que les illusions des jeunes sont de nos jours prématurément battues en brèche, car à peine 25.2% de nos répondants entretiennent encore la conviction que les guerres peuvent être évitées.

Sans doute certains voudront-ils reconnaître en nos données le réalisme des jeunes de chez-nous face aux multiples affrontements armés de par le monde que leur mettent quotidiennement devant les yeux les actualités télévisées. Il est indéniable que la réalité augure mal pour l'avenir, mais a-t-on si vite oublié que ce sont les jeunes qui ont largement contribué à mettre fin à la guerre du Viet-Nam par leurs manifestations pacifistes? OÙ donc s'est envolé toutefois le militantisme des jeunes des années '60 et '70?.. Devant la multiplication des escalades militaires un peu partout sur la planète, on est pris de nostalgie et on voudrait voir resurgir ces centaines de milliers de jeunes qui, les fleurs à la main, ont fait plier l'orgueil des grands de ce monde il y a tout juste une décennie, pour mettre un terme à l'épouvantable massacre du sud-est asiatique. Les croisades pacifistes des jeunes étaient essentiellement marquées du coin de l'espoir; la jeunesse s'était accrochée à l'espoir de faire cesser la guerre du Viet-Nam et elle y a réussi. Or c'est cette confiance dans le pouvoir de leur génération et en un avenir meilleur qui serait en voie d'atténuation sinon d'extinction, si nous en croyons notre sondage.

A ce chapitre toujours sur la guerre et la paix, nous avons exposé un autre problème ainsi formulé:

«L'expansion du communisme en pays sous-développés est une raison valable pour une intervention militaire des pays occidentaux.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
34.1%	48.1	17.8%

Au moment de notre sondage, les médias faisaient grand état des interventions para-militaires des U.S.A. en Amérique Centrale avec tout ce que cela pouvait éveiller de craintes d'un nouveau Viet-Nam; la situation du Nicaragua vue par les agences de nouvelles occidentales était étalée à la une de tous les journaux. Nous aurions donc pu nous attendre à une quasi unanimité d'opinions de la part de nos répondants vu la tendance anti-militariste des jeunes confirmée par les réponses à nos questions précédentes. Cependant, nous en avons été quitte pour notre surprise devant l'incompatibilité des opinions, puisque 34.1% -- contre 48.1% -- voient la menace de l'expansion communiste comme une raison suffisante pour une intervention militaire, bien que notre proposition ne spécifiait ni le type ni l'envergure de l'intervention armée dont il pourrait s'agir.

Il faut donc penser que le tiers de ces jeunes considèrent le communisme plutôt comme un mal absolu et que pour eux les percées du communisme sont à enrayer à tout prix. Mais ici encore notre option en faveur d'un questionnaire fermé ne

peut nous éclairer sur les motifs qui inclinent cette faction de nos répondants à stopper l'avance communiste même par les armes s'il le fallait. Du reste, nous n'en savons malheureusement pas davantage sur l'évaluation du marxisme que peuvent faire les opposants à une intervention militaire occidentale. Nous risquons toutefois l'hypothèse que chez ces derniers il s'agirait plausiblement d'une attitude voulant qu'entre deux maux il faille choisir le moindre, le plus grave de ces deux maux étant la guerre, bien sûr, dans l'opinion de ces 48.1% de nos répondants.

Une quatrième proposition, axée également sur la confrontation Est-Ouest, était ainsi conçue:

«Les U.S.A. ont fait leur possible pour faire la paix avec la Russie.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
8.1%	77.8%	14.1%

De toute évidence, les relationistes de nos voisins du sud n'ont pas réussi à convaincre nos jeunes québécois de ce que les U.S.A. aient déployé toute leur énergie pour s'entendre avec l'U.R.S.S. Quoiqu'il puisse en être de la réalité, un infime 8.1% de nos répondants seraient prêts à accorder une palme d'intentions de bonne entente au pays d'outre-quarante-cinquième. Il semble bien qu'auprès de ces jeunes les déclarations officielles de tentatives de conciliation avec l'ennemi ne pèsent pas lourd en comparaison des sommes astronomiques que consacrent nos voisins aux préparatifs «dissuasifs» de guerre.

Et en parlant de dissuasion, une cinquième proposition en abordait le thème par le biais du nucléaire:

«Les pays libres de l'Occident ont raison de maintenir une force nucléaire de dissuasion face à la Russie.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
68.9%	20.7%	10.4%

Au premier abord, ces résultats pourraient paraître incohérents: si d'une part notre analyse de la question précédente est valable et qu'effectivement les jeunes n'avalisent pas les dépenses militaires pharamineuses des U.S.A., il appert d'autre part que ces mêmes jeunes dans une proportion de près de 7 sur 10 opinent que la dissuasion nucléaire est justifiable, bien qu'on sait les coûts illimités de la politique de dissuasion nucléaire avec ses missiles qu'il faut renouveler à coups de milliards de dollars à tous les cinq ou dix ans, dû aux progrès constants de la technologie.

Mais s'agit-il bien d'illogisme ici? N'a-t-on pas plutôt, en cette apparente incohérence, un exemple du réalisme que les jeunes ont le secret d'allier à l'idéalisme de leur âge?... Idéologiquement ils sont résolument contre le militarisme, ce qui ne les empêche cependant pas de tenir compte de la réalité de la menace nucléaire que brandit la Russie. Faute de mieux, ils optent donc majoritairement pour le moindre mal encore une fois, constatant pragmatiquement eux aussi que depuis 1945 l'équilibre des forces a tout de même réussi à éviter jusqu'à ce jour une confrontation nucléaire catastrophique entre les deux géants que sont les U.S.A. et l'U.R.S.S. Et c'est peut-être justement l'idéalisme et la créativité de cette jeune génération devenue adulte qui, un jour, permettront au monde de trouver une solution autre que le «Para bellum» aux discordes internationales.

Nous signalons en passant que lors du sondage de qualité réalisé en France par la maison IPSOS pour le compte de la revue LE POINT auprès des étudiants et étudiantes des grandes écoles, ce sont 79% des jeunes de ce pays qui se montraient favorables à une force de dissuasion nucléaire -- ce qui est à comparer au 68.9% de nos propres répondants. Et si 10.4% de nos jeunes restent dans l'indécision à ce sujet, ce n'est le cas que de 4% des jeunes français.

Sur la foi de ce même sondage IPSOS, il s'avère que les jeunes de France sont passablement moins anti-militaristes que les nôtres, puisque 43% des étudiants français se déclarent favorables au service militaire; on devine sans peine le tollé généralisé que ferait éclater chez nos jeunes québécois une pareille mesure. Sans doute faut-il se rappeler les cuisants souvenirs des innombrables agressions militaires dont est porteuse l'histoire de la France -- ce qui expliquerait que les jeunes français soient moins réfractaires à certaines formes de militarisme.

Nous ne saurions dire jusqu'à quel point cela peut être significatif, mais nous avons été frappé par une constante: dans pratiquement toutes nos propositions faisant allusion à la guerre et à sa justification possible, ce sont les élèves des sciences santé qui, d'emblée et parfois dans une proportion de 90%, rejettent ces propositions. En cela ils sont suivis par ceux des sciences humaines, puis par ceux des sciences de l'administration, les garçons et filles en sciences pures semblant être la catégorie la moins sensible au phénomène du militarisme, si ce n'est que pour le cas du maintien d'une force multinationale de paix patronnée par l'ONU et pour celui où il s'agirait d'une intervention des occidentaux pour faire échec à l'expansion communiste. En ce dernier cas, les élèves de sciences pures sont notablement plus opposés à l'interventionnisme occidental que leurs camarades des autres concentrations, tout comme ils le sont à la politique de dissuasion nucléaire.

Parapluie balistique américain

Finalement, à propos de guerre et de paix, nous avons élaboré une proposition qui touchait deux questions à la fois: celle de l'intégration des systèmes de défense canadien et américain et celle du stockage de missiles américains en territoire canadien. Il faut savoir qu'au moment du sondage la contestation des essais du missile Cruise au-dessus du Grand Nord canadien avait échauffé les esprits au point d'ébullition.

«Es-tu favorable ou hostile à ce que le Canada permette aux U.S.A., comme il le fait, d'installer des missiles de défense dans le Grand Nord?»

Favorable	Hostile	Ne sait pas
43%	50.4%	6.6%

Malgré notre précaution à distinguer les missiles défensifs des engins offensifs tel le Cruise, nous ne sommes pas sûr que nos répondants aient perçu la nuance; reste même à svoir combien d'entre eux étaient au fait de ce que le Cruise est une arme offensive, d'autant plus que la proposition elle-même ne faisait aucune mention du Cruise.

De toute manière, offensifs ou défensifs les missiles américains sur le territoire canadien sont vus d'un mauvais oeil par plus de la moitié de notre échantillonnage (50.4%). Par contre, 43% de ces jeunes trouvent acceptable un parapluie balistique américain au-dessus de nos têtes, du moins en l'occurrence où il ne s'agirait que de missiles uniquement défensifs. Le moins qu'on puisse affirmer, c'est qu'il s'agit là d'une question assez fortement controversée. Et si, comme nous le présumons, le débat de l'heure sur la nature offensive du Cruise a pu infléchir un tant soit peu l'opinion dans le sens de l'hostilité chez les répondants moins attentifs à la nuance du «défensif-offensif», on conclut que les opinions sont assez bien partagées sur la question.

L'opposition la plus forte à l'installation de missiles chez-nous vient des élèves en sciences pures et en sciences humaines. En fait, cette opposition recueille 15 et 18% moins d'adeptes chez les étudiants en sciences santé et en sciences de l'administration respectivement.

Immigration

Toujours à l'enseigne de problèmes de portée internationale, nous avons pensé évoquer celui de l'immigration sous forme de trois énoncés dont le premier était sciemment rattaché à une conjoncture particulièrement pénible au

Québec qui compte présentement quelque 375 000 chômeurs, soit pratiquement 13% de sa population active.

«L'immigration augmente le taux de chômage du Canada.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
46.7%	42.2%	11.1%

Comme nous le laissait entendre la réaction trop courante en périodes de récession économique: «Y viennent prendre nos jobs», nous n'avons guère été étonné de ce qu'une majorité de nos répondants qui ont une opinion à ce sujet se soient déclarés en accord avec notre proposition. Nous avons même trouvé plutôt rassurant que 42.2% de nos jeunes aient répudié l'assertion émise. Bien que nous n'ayions pas de statistiques comparatives précises pour l'affirmer, nous inclinons à croire que la proportion de 46.7% d'étudiants qui taxeraient les immigrants de «voleurs de jobs» est probablement moindre que celle qu'on trouverait à l'heure actuelle dans l'ensemble de la population québécoise.

Quant au 42.2% de ces jeunes qui refusent de mettre au compte de l'immigration la moindre petite partie du chômage dont notre société est affligée, nous croyons y reconnaître une attitude de plus en plus compréhensive à l'égard des néo-québécois que des recherches scientifiques poussées, commandées récemment par le gouvernement provincial, ont démontrés comme autant d'atouts non-négligeables pour l'économie du Québec.*

Nous voyons dans nos résultats un signe patent de ce que bon nombre de jeunes se font critiques des bobards populaires qui sont trop souvent inspirés par des préjugés sans fondement et qui ont cependant la vie dure et refont surface chaque fois qu'il faut trouver des boucs émissaires à qui attribuer nos impasses économiques et autres.

Suite à cette proposition initiale concernant l'immigration, nous en avons ajouté une seconde ainsi rédigée:

«Les lois d'immigration du Canada devraient être modifiées de façon à ce que notre pays ne favorise pas les immigrants venant de tels pays plutôt que de tels autres pays.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
48.9%	37.0%	14.1%

* Voir les trois études de plus de cent pages chacun publiées en 1978 par le Ministère de l'Immigration du Québec: L'impact à court terme de l'immigration internationale sur la production de l'emploi au Québec; L'immigration et le marché du travail; L'impact de l'immigration internationale sur la croissance économique à long terme du Québec.

Les initiés comprendront que cette proposition sous-entendait le fait que le Canada assigne des quotas annuels fixes d'immigrants selon leur pays d'origine. Les exceptions à cette politique -- comme ce fut le cas pour les «boat people» dans les années '79 et '80 -- sont rarissimes, on le sait.

D'après nos résultats, il faut admettre que même les élèves qui ne voient pas les immigrants comme encombrant notre marché du travail, favorisent tout de même majoritairement à 48.9% une certaine sélection d'immigrants à recevoir au pays. Sans que nos répondants aient été invités à expliciter la ou les raisons de leur option en la matière, qu'il nous soit permis de suggérer qu'il puisse s'agir de la sensibilisation de ces jeunes au problème de la survie de la francophonie au Canada. Nous n'ignorons pas que l'accord Cullen-Couture, intervenu entre le fédéral et le provincial voilà quelques années, garantit désormais au Québec un droit de regard sur la sélection des immigrants projetant de s'établir en notre province. Il va sans dire que l'objectif visé par cette entente était d'assurer que l'immigration ne jouerait plus à l'encontre du fait français dans la Belle Province comme ce fut le cas par le passé. Cet acquis provincial revêt d'autant plus d'importance que le taux de natalité des francophones québécois a chuté de façon alarmante en cette dernière décennie pour se trouver à l'heure actuelle notablement inférieur à celui de la population anglophone du reste du Canada.

Il faut penser que nos jeunes ne seraient pas insensibles à ce problème de la survie de notre peuple et voient dans la sélection des immigrants d'après leur pays d'origine, et donc d'après leur langue, comme un palliatif à notre dénatalité.

Un dernier énoncé en rapport avec l'immigration proposait ce qui suit:

> «Avant d'admettre d'autres immigrants au pays, le Canada devrait régler les 20% de sa population qui vivent au-dessous du seuil de la pauvreté.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
74.1%	25.2%	0.7%

De toutes nos propositions sur le sujet, c'est celle à l'égard de laquelle nous relevons le moins d'indécis, soit moins de 1%. Nous pouvons donc supposer qu'elle touche une corde des plus sensibles chez ces élèves, soit celle de la pauvreté persistante au sein de notre société d'abondance. Dieu merci, ces jeunes n'ont pas encore eu le temps de se cuirasser contre la misère d'autrui! Ceci est d'autant plus significatif et encourageant que ces étudiants, comme nous l'avons signalé dans notre générique, seraient très majoritairement de classes soit moyenne (87.4%) soit aisée (10.4%).

Bien sûr, face à l'opposition qu'insinuait notre proposition entre l'immigration et la condition de pauvreté du cinquième de notre population, le lecteur plus averti attirera l'attention sur l'énorme disproportion entre la pauvreté que nous connaissons chez nous et celle de la multitude de candidats à l'immigration dans les pays du tiers-monde. De là à conclure à une insensibilité de ces 74.1% de jeunes vis-à-vis les plus démunis qui abondent sous d'autres cieux, il n'y aurait qu'un pas à franchir. Mais encore faut-il se rappeler, avec des teintes pas faciles à saisir à 17 ou 19 ans, que «charité bien ordonnée commence par soi-même». Ne jugeons donc pas ces jeunes trop rapidement.La connaissance expériencielle de la «misère noire» de certaines autres contrées lointaines du globe ne leur est pas acquise; ce qu'ils apprennent de cette pauvreté par voie des médias risque de s'estomper tout aussi vite de leur pensée que la fugace image de l'écran de télévision aussitôt remplacée par la commandite des attraits d'une rutilante Jaguar ou Kawasaki. Il n'est donc pas étonnant que ces jeunes gens et jeunes filles soient plus impressionnés par la pauvreté relative qu'ils ont sous les yeux dans leur vie quotidienne que par les conditions absolument misérables dans lesquelles vivent des millions d'êtres humains ailleurs sur la terre.

Heureusement -- et c'est de bon augure pour le futur --de petits groupes d'étudiants et d'étudiantes trouvent maintenant moyen, comme c'est le cas pour certains élèves du CLA, de faire des stages de coopération et d'aide sur place en pays défavorisés. Ces stages qui se multiplient par exemple à destination de Haïti, une île d'extrême pauvreté assez près de nous pour être plus facilement accessible à nos jeunes préoccupés du problème de la misère, ne sont peut-être pas étrangers à l'attention et à l'accueil particuliers, sauf exceptions, dont sont l'objet les immigrants haïtiens chez nous. En effet, à leur retour de ces stages à l'étranger, les jeunes québécois et québécoises deviennent des multiplicateurs de la conscientisation de leur entourage à la pauvreté inadmissible des pays sous-développés.

A propos de l'immigration nous ne notons aucune différence quant à la répartition des opinions d'après les concentrations excepté peut-être que les élèves en sciences pure (70.6%) appréhendent plus que leurs camarades une incidence possible de l'immigration sur le chômage.

Droits humains

D'aucuns, selon le champ d'intérêt propre à chacun,seraient probablement portés à nous reprocher de ne pas avoir attiré l'attention de nos répondants sur tel ou tel droit humain particulier, car on sait comme est longue la liste de ces droits. Forcément nous devions nous borner à un nombre restreint de ces droits. Ceux que

nous avons choisis l'ont été en fonction des débats qui passionnaient de larges segments de la société québécoise au moment de notre enquête. C'était par exemple à l'époque où fusaient de nombreuses accusations de racisme à l'égard des chauffeurs de taxi de race noire à Montréal. Notre première proposition sur les droits humains était donc couchée en ces termes:

«Au Québec les gens des diverses races et ethnies sont tous traités avec égalité.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
12.6%	62.2%	25.2%

Vu les remous qu'a provoqués à l'époque dans la population et dans les médias le renvoi des chauffeurs noirs par l'une ou l'autre association de taxis, il n'y a rien de surprenant à ce que 62.2% de nos répondants aient été en désaccord avec notre énoncé prétendant que notre société serait à absoudre de toute discrimination ethnique ou raciale. Il est compréhensible que, minoritaires au Canada et obligés durant plus de deux siècles de nous défendre contre l'assimilation anglophone, nous ayions tendance encore de nos jours à suspecter quelque peu tout étranger qui s'installe chez-nous.

En ce sens la Loi 101, en dépit des quelques menues exagérations que l'un ou l'autre pourrait lui reprocher, a eu l'heur de nous redonner pleine confiance en notre groupe ethnique et de nous arracher définitivement à notre renfermement d'antan, de sorte que notre attitude à l'égard des étrangers nous semble être à présent ni plus ni moins raciste qu'elle peut l'être chez tout autre communauté ethnique. Il suffit d'ailleurs de constater comme le Québec s'est montré d'une exceptionnelle générosité pour ouvrir ses frontières à plusieurs milliers de réfugiés sud-est asiatiques à la fin des années '70; il n'était pas question alors chez-nous de nous demander si ces gens étaient de race blanche ou jaune.

La meilleure preuve de ce que le racisme chez-nous n'a rien d'endémique, c'est justement que la moindre manifestation qui puisse être interprétée comme de la discrimination raciale fait, sur-le-champ, la manchette des journaux.

Nous interprétons donc l'opinion de nos 62.2% de répondants qui ont rejeté notre proposition, comme une forme de protestation contre tout ce qui pourrait avoir ne serait-ce que l'apparence de racisme, par exemple le congédiement de quelques chauffeurs de taxi de race noire.

Un second problème qui remuait l'opinion publique au moment de notre sondage avait trait à l'expulsion du Canada de certains exilés politiques de l'Amérique Centrale. On sait toute la latitude que s'est concédée le gouvernement fédéral en ce sens par la Loi C24. Tant qu'ils n'ont pas acquis de statut ferme d'immigrant

reçu ou de citoyen canadien, les réfugiés politiques peuvent être refoulés par le gouvernement canadien sans que soient divulguées les raisons de l'expulsion.

Nous avons donc proposé à notre échantillonnage l'affirmation suivante:

«Le Canada se doit d'être accueillant envers tous les exilés politiques quelle que soit leur allégeance politico-idéologique.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
26%	57%	17%

Or si la race et l'ethnie des immigrants ne semblent pas trop faire problème aux yeux des jeunes, les données de la présente proposition par contre indique chez les élèves une attitude et une approche de beaucoup plus critique et circonspecte quand il s'agit de l'arrivée de nouveaux venus de la catégorie des exilés politiques. Une majorité de 57% de nos répondants se prononcent effectivement en faveur d'un quelconque tamisage de ces réfugiés selon leur allégeance politico-idéologique, alors qu'environ un quart seulement (26%) ouvriraient les portes du pays à tout réfugié indépendamment de son appartenance idéologique.

Il est vrai que notre proposition n'élucide guère les critères qu'appliqueraient nos 57% pour accueillir ou exclure tel ou tel individu. Qu'il nous suffise dès là de souligner l'inquiétude de ces jeunes devant ceux qui pourraient éventuellement importer chez-nous les polarisations politiques extrémistes que connaissent trop de pays où s'entredéchirent les factions réactionnaires et radicales.Ne serait-ce pas là un indice de ce que nos jeunes favorisent l'évolution, c'est-à-dire le changement graduel, plutôt que la révolution bouleversant de fond en comble la société en quelque direction que ce soit? La désaffection politique dont on accuse assez volontiers les jeunes par les temps qui courent ne serait-elle pas moins profonde que ce qu'on laisse entendre?... C'est probablement que plutôt que de dresser des barricades dans la rue, ces jeunes s'affairent présentement à accéder aux leviers du pouvoir par leurs études.

Une tierce proposition, toujours à propos des droits et libertés, se lisait de cette façon-ci:

«Le Canada devrait refuser son aide aux pays sous-développés dans lesquels on ne respecte pas toute la charte des libertés et droits humains.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
25.9%	63.7%	10.4%

Le problème auquel nous confrontions ici nos répondants en est un de taille devant lequel hésitent nombre d'hommes d'état: faut-il renoncer à secourir des populations qui vivotent dans une indigence intolérable pour tenter d'amener les dirigeants de tel ou tel pays au respect des droits et libertés des citoyens? Faut-il laisser mourir la victime dans l'espoir d'une conversion incertaine du bourreau?... Près des deux tiers de nos répondants disent non, et un quart d'entre eux seulement sont d'avis contraire, cependant que quelque 10% ne peuvent se prononcer sur la question. C'est dire qu'une bonne majorité des jeunes, à cause précisément de leur attachement aux droits et libertés de la personne, accordent la priorité au droit du pauvre à une aide et à une subsistance décente, priorité devant laquelle doit céder toute stratégie punitive, même quand celle-ci vise à faire reconnaître d'autres droits humains, très importants certes, mais moins fondamentaux que le droit à la vie. Ne faut-il pas d'abord porter secours à la victime avant de poursuivre le malfaiteur?...

Bien sûr, les jeunes non plus n'ignorent pas le risque qu'une partie de notre aide à l'étranger puisse échoir entre les mains soit de fonctionnaires véreux soit de quelques individus malhonnêtes pouvant exploiter cette aide à leur propre profit; mais ce sous-problème en est un de stratégie également, cette fois-ci d'une stratégie ordonnée à faire passer le secours par des organismes internationaux ou autres qui assureront que l'aide consentie soit effectivement acheminée aux indigents.

Incidemment, certains voudront peut-être nous en tenir rigueur, mais pas un instant avons-nous voulu entretenir l'idée que la faveur accordée, par la majorité de nos répondants, à l'aide du Canada à l'étranger puisse sourdre d'une analyse égoïste qu'auraient faite ces étudiants de cette aide comme une forme subtile possible de subventions à nos propres industries et commerces. Nous répugnons à supposer que ces jeunes adultes puissent être aussi calculateurs et malins. Et si c'est là, de notre part, une concession à la subjectivité d'interprétation, eh bien soit!

Par contre, nous avons été littéralement stupéfaits de constater chez nos répondants une ignorance effarante et de la géographie de la misère dans le monde et de l'échelle des urgences à colmater. Si nos jeunes, comme nous l'avons souligné, sont sans doute sensibilisés à la misère engendrée par le sous-développement, il semble bien falloir conclure que cette sensibilisation est davantage le fait d'une adhésion idéologique que d'une véritable connaissance des situations concrètes.

Lorsque nous avons suggéré la mention de quelques pays d'Afrique et d'Amérique Centrale auxquels apporter notre aide, en priant nos répondants de dire pourquoi ils choisissaient tel bénéficiaire plutôt que tel autre de cette aide internationale, nous avons tôt perçu que le bagage de connaissances de nos étudiants sur le

tiers-monde fait pitié.Plus de la moitié de ces jeunes ont avoué choisir tel ou tel pays comme bénéficiaire éventuel, sans trop savoir pour quelle raison si ce n'est que ce pays est souvent mentionné parmi les pays pauvres.L'un ou l'autre interviewé a pu répondre «le Sénégal» parce qu'il est francophone, ou «l'Egypte» parce que le Sphinx et les pyramides ont besoin de réfection!

Quelque 28% de nos répondants ont fait mention du Nicaragua par exemple «parce que ce pays a des problèmes avec la Russie». Tel répondant favoriserait le Mexique «parce que c'est un pays stable et capitaliste... un pays très endetté qui peut nous fournir du pétrole... un beau pays où faire du tourisme, etc.» En somme, les quelques bribes d'information ponctuelle fournies ne nous permettent guère d'affirmer que ces jeunes pris globalement possèderaient ne serait-ce qu'un minimum de renseignements factuels sur les conditions économiques et sociales des pays du tiers-monde. Ils sont certes, pour la plupart, pleins de bonnes intentions à l'égard des pays défavorisés, mais sans trop savoir grand-chose de ces pays, si ce n'est qu'ils sont pauvres.

Un autre de nos énoncés allait dans le sens d'une contestation du droit à la vie privée:

> «Les noms de ceux qui reçoivent de l'aide sociale de l'Etat, donc à même les fonds publics, devraient être accessibles à tous ceux qui veulent connaître qui sont ces bénéficiaires.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
28.1%	57.0%	14.9%

Notre formulation, pour tendancieuse qu'elle ait été en mentionnant la provenance publique des fonds d'aide sociale, n'a cependant pas fait pencher l'opinion de ces jeunes, du moins de la majorité d'entre eux, vers la dénégation du droit de chaque personne à sa vie privée. En fait, plus de deux sur trois des répondants dont l'opinion est arrêtée à ce sujet désavouent notre suggestion portant atteinte au caractère confidentiel de certains renseignements intimes, même si ceux-ci sont consignés dans les dossiers de l'Etat.

Nous aimons croire que c'est là une attitude de nature à nous rassurer devant la menace que fait peser sur la sauvegarde des secrets de la vie privée des gens, la multiplicité de banques de données informatisées de toutes sortes. N'est-il pas déjà urgent pour nos gouvernements, face au déferlement tentaculaire et à l'omni-présence de l'ordinatique, de légiférer dans le sens d'un affermissement du secret

professionnel, de peur que la «puce» informatique -- le micro-processeur -- n'envahisse les recoins les plus sacrés de la vie privée du citoyen?

Pour clore notre raid dans le domaine des droits et libertés de la personne, nous avons dressé une liste restreinte de droits et libertés à même laquelle nos répondants étaient priés d'en indiquer deux:

> «Sur la liste suivante figurent un certain nombre de droits et libertés exercés au Canada. Peux-tu me dire quels sont, parmi eux, les deux (2 seulement) qui te paraissent les plus importants?»

la liberté religieuse 23.0%	le droit à l'avortement 11.9%
la liberté de presse. 43.7%	le droit de propriété.. 64.4%
le droit de vote..... 51.1%	le droit de grève..... 4.4%

Nous avons indiqué ci-haut le pourcentage des étudiants qui ont inclus telle liberté ou tel droit comme un de leurs deux choix. Il ressort donc que c'est le droit de propriété qui occupe le premier rang dans l'estime de notre échantillon et cela se confirme en toutes et chacune des concentrations d'études, tout comme c'est le cas pour le droit de vote, la liberté de presse et la liberté de religion qui se classent deuxième, troisième et quatrième en ce concours d'importance des droits. Par ailleurs, si le droit de grève et le droit à l'avortement sont ex aequo chez les élèves en sciences humaines, c'est le droit à l'avortement qui l'emporte sur le droit de grève auprès des jeunes en science santé et en sciences pures, quoique ces deux derniers droits ne figurent que dans une très faible proportion de l'ensemble au palmarès de deux choix les plus importants.

Nous ne savons pas quelle signification fournir au fait lui-même, mais nous remarquons que les quelques mentions de la grève se retrouvent à peu près toujours en tandem avec une mention de l'avortement. Serait-ce que les militants du droit de grève assimileraient un arrêt de grossesse à un arrêt de travail?... Mais trêve de plaisanterie sur des sujets aussi sérieux.

Nous ne cachons pas avoir été un peu dérouté de prime abord par la prépondérance du droit de propriété privée dans la sélection qu'ont faite ces jeunes. L'idéalisme qu'on associe traditionnellement à la jeunesse nous portait à croire que la liberté de presse et le droit de vote par exemple seraient mieux cotés que le droit de propriété avec sa connotation matérialiste. Se pourrait-il que notre société de consommation soit en train d'étouffer les aspirations des jeunes dans l'ordre de l'être, pour y substituer un engagement terre à terre dans la course à l'avoir?... Si tel était le cas, ce serait dommage, à notre avis, car le jeune âge reste l'époque de la vie la plus propice au devenir de l'être, c'est-à-dire à l'épanouissement de soi. Or une préoccupation prématurée de l'avoir ne peut que

gêner le développement de ce qu'est potentiellement tout jeune individu. Bref, à la lumière de nos données ci-dessus, nous serions enclin à penser que se fait jour chez la jeune génération un glissement d'un idéal du niveau de l'être à celui de l'avoir.

Ce dérapage semble par ailleurs moins prononcé chez les jeunes de France, si nous nous référons aux conclusions de l'enquête IPSOS ci-devant mentionnée, puisque un pourcentage de 55 de la jeunesse étudiante française accorde la priorité à la liberté de presse, le droit de vote étant classé au second rang par 52% des répondants d'IPSOS et le droit de propriété privée en troisième place par 49% des participants. La faveur dont jouit la liberté religieuse auprès de 23% de nos jeunes québécois n'est le fait que chez 18% des jeunes français lesquels par contre, dans une proportion de 13% en comparaison de 4.4% chez-nous, trouvent que le droit de grève mérite de figurer en tête de liste des droits et libertés.

Section II - FACE À L'ECONOMIE

À ce stade de leurs études, les jeunes du collégial ont déjà reçu présumément une certaine initiation à l'économie. Notre intention en cette seconde section de notre sondage consistait donc à jauger le sentiment de ces jeunes à l'égard de quelques aspects-clés de notre économie québécoise et canadienne dont ils sont tributaires comme tout le monde. Il ne faudrait pas nous offusquer si leurs réactions en ce domaine devaient à l'occasion nous sembler de courte vue et si leurs connaissances en la matière devaient souvent nous paraître superficielles. En effet, si les jeunes de nos collèges ont déjà atteint leur majorité juridique à 18 ans ou sont à la veille d'y accéder, très peu d'entre eux sont parvenus pour le moment à l'autosubsistance et par conséquent n'ont pu faire l'expérience d'une pleine responsabilité financière. Autrement dit, ces jeunes n'ont pas encore atteint leur majorité économique, dépendants qu'ils sont de leurs parents et/ou des appoints des prêts et bourses d'études dont ils peuvent bénéficier. Il est bien évident qu'un travail saisonnier ou à temps partiel compatible avec des études de jour ne saurait leur assurer une complète autonomie financière.

Toutefois cette condition de dépendance économique ne les empêche pas d'avoir des opinions et des attitudes en regard du système économique, même si nous pouvons supposer que ces opinions et attitudes pourront se nuancer au fur et à mesure que ces jeunes adultes s'intégreront définitivement au marché du travail et auront à prendre toutes leurs responsabilités économiques.

Politiques économiques provinciales

Notre première question à ce sujet sommait à la barre notre gouvernement provincial actuel dont certaines politiques à incidence économique devaient être soumises au tribunal de nos répondants.

Dans un domaine aussi vaste que l'économie, nous n'avions que l'embarras du choix, car les économies nationales se voient de plus en plus réglementées, sinon dirigées, par les gouvernements, car les seules forces du marché sont souvent aveugles aux véritables besoins pressants de la société.

«Pour chacun des domaines suivants, dis-moi si tu juges l'action du gouvernement péquiste actuel depuis son arrivée au pouvoir, plutôt positive ou négative.»

RÉSULTATS EN %

	Positive	Négative	Ne sait
a) l'encouragement aux investissements étrangers	37.0	39.3	23.7
b) le développement de la recherche scientifique	43.0	34.8	22.2
c) l'implantation de nouvelles industries.....	30.4	53.3	16.3
d) la réduction des inégalités socio-économiques	41.5	37.8	20.7
e) le maintien du niveau de vie.....	37.0	47.4	15.6
f) la lutte contre l'inflation.....	31.1	57.8	11.1
g) la lutte contre le chômage.....	34.8	59.5	6.7
h) les relations de travail.....	32.6	47.4	20.0
i) l'aide à l'agriculture.....	56.3	23.0	20.7
Taux moyens de satisfaction et d'insatisfaction.	38.2	44.5	

Un calcul rapide des taux moyens de satisfaction et d'insatisfaction pour l'ensemble de ces aires d'intervention situe la moyenne d'élèves satisfaits de l'action gouvernementale à 38.2% en regard du 44.5% d'insatisfaits. Notre tableau ci-dessus nous permet de mettre le doigt sur l'aide à l'agriculture comme étant le seul domaine qui ait obtenu une cote positive auprès d'une majorité absolue de nos répondants, ce qui est assez significatif vu que la population à l'étude provient de milieux ruraux à quasi 32%. Le CLA du reste étant sis en une région semi-rurale, on peut supposer que nos répondants sont assez familiers avec la législation récente dite Loi sur le zonage agricole, promulguée en vue de protéger les terres arables contre une spéculation immobilière abusive. Moins du quart des élèves (23%) auraient des critiques à adresser au gouvernement au sujet de son aide à l'agriculture et on peut imaginer qu'il s'agirait surtout de la lenteur des mécanismes de subventions ou des conditions assorties à l'octroi de l'aide gouvernementale aux entreprises agricoles. Du moins ce sont là les principaux reproches qu'exprimaient les cultivateurs à ce sujet lors d'une enquête que nous avons menée voilà deux ans auprès de la population d'une municipalité rurale de la région.

Dans une autre section de notre questionnaire, nous avions incorporé quelques questions-pièges pour vérifier la cohérence des réponses à des questions connexes. C'est ainsi qu'une interrogation précise au sujet de la Loi du zonage

agricole nous a valu 60.7% de répondants qui approuvent cette législation, alors que 23% s'y objectent; notons comme ces pourcentages rejoignent d'assez près ceux de la satisfaction et de l'insatisfaction manifestées par rapport à «l'aide à l'agriculture» que nous n'avions pas spécifiée.

Les principales cibles d'insatisfaction fournies par une majorité absolue de notre échantillonnage se cataloguent comme suit: la lutte contre l'inflation (57.8%), la lutte contre le chômage (58.5%) et l'implantation de nouvelles industries (53.3%). Comme pour les animaux malades de la peste décrits par M. de Lafontaine, toutes les cohortes d'âge de citoyens sont frappées par les maux de l'inflation et du chômage. Il suffit d'avoir parcouru les recommandations issues du sommet québécois de la jeunesse tenu en août de l'an dernier pour avoir la conviction que les élèves du CLA sont tout à fait représentatifs de l'ensemble de la jeunesse étudiante du Québec aux prises avec ses problèmes d'argent et le spectre du chômage au terme de ses études. A l'appui aussi de notre conclusion de l'importance capitale qu'accordent les jeunes aux méfaits de l'inflation et du chômage, nous remarquons que ce sont les deux thèmes à propos desquels on compte le moins d'indécis chez nos répondants, soit respectivement 11.1 et 6.7%.

Le maintien du niveau de vie et les relations de travail préoccupent tous deux 47.4% des étudiants. Et une autre vérification insérée ailleurs dans le questionnaire où il était plus précisément question de savoir si les jeunes avaient l'impression d'une diminution du pouvoir d'achat des québécois d'année en année, nous fait découvrir très exactement le même pourcentage de 47.4 de répondants qui disent constater une telle perte de pouvoir d'achat -- ce qui dénote de la suite dans les idées de ces jeunes gens et jeunes filles!

En vérité, nous nous serions attendu à un taux d'insatisfaction supérieur à ce 47,4% en ce qui regarde la performance du gouvernement en relations de travail, étant donné les perturbations déclenchées dans le milieu scolaire par la confrontation entre le gouvernement et les syndicats d'enseignants. Force est donc de penser que la méthode forte d'un règlement par décret adoptée par le gouvernement n'a pas rebuté outre-mesure la gent étudiante qui était ainsi assurée d'un répit dans un affrontement dont elle était la grande perdante.

La majorité de 41.5% des répondants, qui estiment positive l'action du gouvernement provincial en vue de réduire les inégalités socio-économiques, s'explique passablement bien du fait que plus des quatre cinquièmes de la population estudiantine du CLA, comme on le sait, font partie de la classe moyenne qui, loin d'être miséreuse bien sûr, peut tout de même elle aussi nourrir des espoirs de mobilité ascendante -- ce qui rendrait compte des 37.8% pour qui notre gouvernement

social-démocrate aurait pu faire davantage à ce chapitre de la réduction des inégalités.

Ce sur quoi les opinions sont partagées à peu près moitié-moitié (37 et 39.3%), c'est l'encouragement aux investissements étrangers. On soupçonne ici que la vieille controverse sur les avantages et inconvénients des investissements étrangers chez-nous trouve son écho auprès de la jeunesse qui est particulièrement sensible à l'argument de la menace que fait peser sur l'autonomie économique d'un petit peuple de six millions d'habitants des investissements étrangers déjà considérables. D'autre part, le nombre des chômeurs instruits au Québec n'est pas sans produire son effet sur ces universitaires de demain qui ne sont pas sans avoir l'impression d'être coincés entre leur volonté d'autonomie économique nationale et l'urgent besoin d'investissements au Québec pour la création d'emplois.

Relations commerciales avec l'étranger

Une seconde série de propositions de nature économique invitait les répondants à se prononcer sur divers aspects de nos relations commerciales avec l'étranger.

«Le Canada fait déjà sa part pour les pays sous-développés en achetant leurs matières premières.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
38.5%	50.4%	4.1%

Cette proposition recoupe quelque peu celle que nous faisions, en notre première section, et qui suggérait le boycottage d'aide aux pays défavorisés qui ne respectent pas les droits de l'homme. On se souvient de la proportion des répondants (63.7%) qui rejetaient une sanction du genre punitif pénalisant des populations dans la misère. On devinait dès lors quelle serait l'opinion majoritaire face à la proposition ci-haut. Si le 50.4% ici est moindre que le 63.7% de désaccord avec une politique de refus d'aide, c'est vraisemblablement qu'un certain nombre de répondants considèrent que nos achats de matières premières auprès de pays du tiers-monde constitue en soi une forme d'aide.

Mais ce qui nous paraît surtout important, c'est que plus de la moitié de notre échantillonnage refuse de limiter notre aide à de simples échanges commerciaux lesquels, de toute manière, nous sont avantageux. Cette majorité des jeunes, pour faible qu'elle soit, semble donc associer la gratuité à l'altruisme. En un monde fortement porté à évacuer toute gratuité, il fait bon de voir qu'une proportion de jeunes n'ont pas tout à fait perdu le sens de la justice social et ont encore, en parallèle avec le respect de la justice d'échange, le sens de la justice du don

envers ceux qui n'ont rien à donner en retour de ce qu'ils reçoivent. Peut-être y a-t-il là sujet à réflexion sur les exigences qui trop souvent conditionnent l'aide des pays riches aux pays pauvres.

«Le Canada doit limiter ses importations étrangères de produits finis (autos, linge, chaussures, etc.) pour donner du travail aux Canadiens.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
72.6%	22.2%	5.2%

En évoquant des «produits finis», nous étions conscient d'aiguiller la pensée de nos répondants vers les pays étrangers industrialisés. La simple mention d'autos fixait nécessairement l'attention sur les U.S.A., le Japon, la France et l'Allemagne entre autres. D'ailleurs, la question de la limitation des importations reste particulièrement brûlante au Québec en conséquence de la structure manufacturière trop largement axée sur les secteurs mous et donc plus vulnérables de production.

Il était donc naturel pour nos répondants, qui ne sont peut-être pas rompus à l'analyse du dédale des ententes commerciales G.A.A.T., d'appuyer une intervention de l'Etat pour contrebalancer une concurrence qui joue à notre détriment en certains secteurs de l'industrie. C'est ainsi que 72.6% de ces jeunes ne s'affichent certes pas comme libre-échangistes à tous crins, puisqu'ils ne sont pas réfractaires à ce que l'Etat s'interpose dans le jeu du marché libre quand il s'agit, idéalement parlant, de protéger des emplois chez-nous.

Etant donné les limites de l'initiation de ces jeunes à l'économie du Canada dans son ensemble, on ne les chicanera pas de ne pas toujours être au courant des contraintes de ce que la prospérité de notre pays, peu populeux en somme mais doté d'un développement industriel fort avancé, repose sur nos exportations, avec tout ce que cela implique de réciprocité vis-à-vis nos partenaires commerciaux. La générosité proverbiale, au moins théorique, de la jeunesse ne se réconcilie qu'à grand-peine avec le pragmatisme du «Do ut des».

Du domaine des échanges commerciaux internationaux, notre questionnaire passait aux investissements à l'étranger des épargnes et profits des Canadiens:

«Les banques et institutions financières canadiennes ne devraient pas être autorisées à investir les épargnes et profits des Canadiens à l'étranger.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
31.9%	54.8%	13.3%

C'est une majorité de notre échantillonnage qui ici se déclare en faveur de ce que le financement canadien disponible aille cherche son meilleur rendement là où se trouve celui-ci, serait-ce même à l'étranger. Quoique nous ignorions les motivations de cette prise de position, nous pouvons supposer que la faiblesse du dollar canadien vis-à-vis la devise américaine puisse y être pour quelque chose. Ces jeunes sont aussi probablement au courant des succès qu'a connu à l'étranger, par exemple, la Cie Bombardier ou l'Alcan. Nous aimons croire en tous cas que ces étudiants considèrent cette exportation de capitaux et de profits comme une forme d'affirmation de notre stature économique. Après tout, la fierté nationale n'est pas un défaut!

Logiques avec eux-mêmes, ces jeunes, qui réclament la liberté de mobilité de nos avoirs collectifs, sont également prêts à concéder ce même privilège aux fonds étrangers investis chez-nous:

«Le gouvernement du Québec devrait nationaliser (saisir) les entreprises étrangères qui veulent quitter le Québec.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
36.3%	57.8%	5.9%

C'est donc dire que, pour près de 58% de nos répondants, les arguments --des syndicats en particulier -- qu'alignent les tenants de la nationalisation dans le cas de retrait d'entreprises étrangères faisant affaires au Québec, n'ont pas tellement d'audience auprès des jeunes. Mais il faut dire aussi que les entreprises nationalisées, à l'exception de l'Hydro-Québec et de quelques autres de moindre envergure, n'ont pas très bonne presse; les déficits annuels énormes de Sidbec et de la SNA par exemple ne sont pas tels à démontrer l'efficacité d'une gestion étatique pour assurer la rentabilité d'entreprises de production de biens. D'autant plus que la possibilité d'une nationalisation ne saurait être vue que comme une menace et un risque par une entreprise envisageant d'investir au Québec, surtout lorsqu'il s'agit d'un investissement strictement privé et auquel le gouvernement n'est pas appelé à participer.

Finalement, pour terminer nos questions sur le thème de nos relations commerciales avec l'étranger, nous pensions pincer un nerf éminemment sensible chez les jeunes:

«Le Canada devrait renoncer à la fabrication et au commerce des armes.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
26.7%	65.2%	8.1%

Surprise! Qu'est-il advenu du pacifisme des années '60 et '70, alors que la simple mention d'armes suffisait à mobiliser des dizaines de milliers d'étudiants pour des manifs contre la Dow Chemical et les arsenaux de fournitures pour la guerre du Viet-Nam?...Sans doute voyait-on récemment quelques dizaines de manifestants protester devant la firme Litton de Toronto qui fabrique les systèmes de télé-guidage des missiles Cruise, mais de tels sursauts de pacifisme semblent bien n'être que des escarmouches d'arrière-garde aujourd'hui. En effet, tout près des deux-tiers de nos jeunes répondants ne considèrent pas comme un impératif que le Canada renonce à la fabrication et au commerce des armes. Et pourtant, notre pays se classe, à moins d'erreur, au cinquième rang pour la fabrication et le commerce d'armements, et cela immédiatement après les U.S.A., l'U.R.S.S., la France et la Tchécoslovaquie.

On comprend, même sans pouvoir la justifier, l'hésitation des jeunes à ce que le Canada, avec ses quelque 200 000 emplois lucratifs dans la fabrication d'armes et autres fournitures militaires, se retire de ce commerce étant donné les ravages du 10 à 13% de chômage dans l'économie canadienne. Le «primo vivere» l'emporte, pour le moment, sur le «philosophare» à propos de la course aux armements. Heureusement qu'il y a encore chez-nous environ 26.7% d'idéalistes parmi les jeunes; c'est au moins une avenue d'espoir pour un monde hélas! réduit à la politique de la force de dissuasion pour assurer la paix.

Pour mettre le point final à ce thème des rapports commerciaux internationaux, disons que la seule variante que nous ayions perçue entre les élèves des différentes concentrations, c'est que ceux en sciences pures sont davantage acquis (à 94.1%) que leurs camarades à l'interventionnisme dans les échanges commerciaux avec l'étranger, tout comme ils se montrent aussi plus restrictifs quant à l'exportation de capitaux canadiens. C'est aussi en cette même concentration qu'émerge la plus forte opposition au commerce canadien d'armes. En somme,les collégiens et collégiennes en sciences pures s'avèrent sensiblement plus isolationnistes.

Contrôles étatiques sur l'économie

Notre série subséquente de propositions portait sur les contrôles que l'Etat peut exercer sur l'économie soit par voie de législation soit en acquérant des entreprises de production.

«En temps de paix, il est préférable
que le gouvernement n'intervienne pas
dans le contrôle des entreprises.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
62.2%	15.6%	22.2%

Nous connaissions déjà la sympathie d'une bonne majorité de nos répondants

envers le libéralisme économique; il fallait donc nous attendre à ce que ces jeunes, en temps normal, écartent le gouvernement du contrôle des entreprises privées. Ils reconnaissent donc un droit de gérance à la propriété privée, selon la meilleure tradition libéraliste, sans pour autant faire de ce droit un absolu, comme cela se dégage de la réponse majoritaire à la proposition subséquente:

«En périodes de récession, l'industrie devrait accepter plus de contrôles de la part du gouvernement.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
53.3%	28.2%	18.5%

Il s'ensuit donc que pour la majorité de ces jeunes les gouvernements doivent laisser jouer les lois du marché concurrentiel, sauf si la situation économique se dégrade en récession. Et alors les jeunes corroboreraient une intervention temporaire de l'Etat pour mâter la crise. On voit dès là le rôle régulateur qu'exceptionnellement les étudiants décernent à l'Etat dans l'entreprise privée.

Et quel pourrait être, entre autres, ce rôle de l'Etat en cas de besoin?... Voyons:

«Puisque le gouvernement légifère sur le salaire minimum, il faut qu'il contrôle aussi les prix.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
68.9%	20.7%	10.4%

Tel que formulé ci-haut, notre énoncé ne nous permet pas de savoir si, oui ou non, nos répondants approuvent l'imposition d'un salaire minimum, mais devant le fait de la norme du salaire minimum chez-nous ils sont majoritairement d'avis que le gouvernement devrait exercer parallèlement un contrôle sur les prix -- ce qui ne manquerait pas de fausser les règles du marché et de la concurrence auxquelles semblent d'autre part être acquis ces étudiants. Il y aurait sans doute ici un net illogisme si effectivement nos répondants, après avoir marqué leur confiance dans le libéralisme, se ralliaient à la législation sur le salaire minimum... à moins, bien sûr, qu'ils ne considèrent comme conjoncture exceptionnelle l'inflation que connaît l'économie depuis nombre d'années et qui serait à juguler par le gouvernement faute d'auto-régulation par l'entreprise.

Enfin, on se rappelle l'opposition à la nationalisation chez la majorité de nos répondants. Mais en réalité il semble que cette opposition soit le fait d'une rationalisation plutôt que d'une attitude foncière et d'une conviction profonde. En effet, à des fins de vérification, nous sommes revenu concrètement sur la nationalisation en cette partie de notre sondage:

«Le gouvernement du Québec a fait une bonne affaire en devenant producteur d'acier (Sidbec) et d'amiante (SNA).»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
51.1%	25.2%	23.7%

Apparemment l'interprétation d'une «bonne affaire» n'a pas été faite par nos répondants dans le sens littéral de l'expression, car les déficits annuels effarants et répétés de ces deux entreprises creusent des trous d'un rouge vif dans les budgets de l'Etat québécois. Mais de cela nos répondants sont-ils au courant?... Nous en doutons à voir les chiffres ci-dessus, ou alors il nous faut tirer la conclusion que l'expression «bonne affaire» a été prise dans le sens d'une bonne affaire pour fouetter notre fierté nationale. Autrement dit, nous soupçonnons ici que malgré leur opposition déclarée (à près de 58%) aux nationalisations, une majorité des élèves persistent inconsciemment à juger les nationalisations d'entreprises comme autant de façons d'affirmer notre autonomie et notre fierté nationales. Mais les jeunes sont-ils les seuls à être tiraillés entre l'adhésion aux principes de la libre entreprise et aux appels du coeur et d'un amour-propre national bien légitime?...

Syndicalisme

Le syndicalisme, qui chez-nous regroupe environ 30% de la main d'oeuvre et constitue une des structures de cette main d'oeuvre, ne pouvait pas être passé sous silence en notre sondage. Nous avons donc choisi d'évoquer quatre points chauds de l'actualité syndicale.

Tout d'abord on se souvient de notre extrapolation sur la hantise qu'auraient bon nombre de nos répondants de voir des entreprises quitter la province. Cette crainte nous paraît maintenant carrément confirmée par les réponses à la proposition suivante:

«Les syndicats québécois sont trop exigeants et font fuir les entreprises étrangères.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
65.9%	20.7%	13.4%

Manifestement les commentaires et éditoriaux des journaux et revues autour du départ d'un certain nombre d'entreprises pour d'autres pâturages ont fait leur chemin et les voix rassurantes des milieux gouvernementaux face à ce phénomène

n'ont pas réussi à convaincre nos jeunes répondants que ces fuites de sièges sociaux et d'industries seraient sans trop de conséquences sur l'emploi. Peu importe que ce soit à tort ou à raison que ces jeunes, dans une proportion de 65.9%, attribuent ces départs aux syndicats plutôt qu'à d'autres facteurs tels la Loi 101, la fiscalité comparativement plus onéreuse du Québec et le déplacement de l'axe économique vers la côte de l'Océan Pacifique avec son ouverture sur les marchés colossaux de l'Orient; il reste que les jeunes s'inquiètent de ce que d'aucuns qualifieraient de lente désindustrialisation du Québec.

Encore dans l'optique de l'action syndicale, nous avons suggéré que

«Le droit de grève dans les services publics (transport, écoles, hôpitaux, fonction publique) devrait être aboli.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
68.9%	28.1%	3.0%

A la lumière de ces données et compte tenu de la méfiance qu'ont déjà manifestée nos répondants vis-à-vis l'intervention gouvernementale dans les entreprises privées, nous sommes forcément amené à constater que ces jeunes font une nette distinction entre les grèves dans le secteur public et celles du secteur privé. Est-ce vraiment trop présumer d'affirmer que nos répondants ont bel et bien flairé la dissemblance de ces deux types d'arrêt de travail?... Eux-mêmes souvent les premières victimes des grèves dans les milieux scolaires, les jeunes se rebellent assez facilement contre l'utilisation politique que font les syndicats d'enseignants en les prenant pour ainsi dire en otages. Le sens de la justice chez les jeunes -- sens que par bonheur n'a pas encore trop endormi la course au pouvoir, la «rat race» dont parlent nos compatriotes anglophones -- prévaut encore et balise leur réflexion qui en arrive encore à distinguer entre le tort fait à une population tout entière que l'on prive de services essentiels et à un quelconque patron d'entreprise que la grève prive de son profit. Les subtils discours syndicaux sur l'hypothétique qualité de service n'ont pas grand poids face à un échec scolaire appréhendé ou à la dévalorisation possible d'un diplôme académique.

«Dans les disputes entre le patronat et les syndicats, les syndicats semblent avoir plus souvent raison que les patrons.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
37.1%	42.2%	20.7%

Nous sommes fort aise de ce que les réponses à cette proposition-ci nous fasse

constater que nos répondants ne se sont pas mépris sur le sens de la proposition précédente. En effet, nous notons la marge sensible de quelque 25 points qui sépare l'opposition aux grèves dans le secteur public et la disculpation accordée aux syndicats dans le cas de grèves non-spécifiées. Ceci dénote bien que les jeunes sont tout à fait conscients de ce qu'il ne faut pas mettre toutes les grèves dans le même sac. Et c'est ainsi que malgré leur rejet majoritaire des grèves dans le secteur public, nos répondants comprennent que les revendications syndicales sont souvent fondées puisque seulement un peu plus d'un tiers d'entre eux (37.1%) donneraient le plus souvent raison au patron plutôt qu'au syndicat.

Il reste cependant que nos répondants ne sont pas en majorité tellement acquis au syndicalisme, si on en juge par ce qui suit:

> «Tous les travailleurs d'une entreprise devraient être tenus de faire partie du syndicat si la majorité des employés de l'entreprise veulent se syndiquer.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
43.7%	54.1%	2.2%

La syndicalisation obligatoire est donc rejetée par 54.1% des jeunes. Pour sûr devons-nous tenir compte de ce que nos répondants se destinent pour la plupart à l'université et de ce fait se voient dans l'avenir comme des professionnels ou des travailleurs indépendants -- ce qui élimine à toute fin pratique la perspective de la syndicalisation dans leur cas. Cette catégorie particulière de jeunes serait par conséquent plus portée à suspecter le syndicalisme comme une source éventuelle de problèmes. Nous trouvons donc qu'une proportion de 43.7% se déclarant favorable tout de même à la syndicalisation obligatoire est en soi fort encourageante, surtout étant donné la publicité adverse qu'ont value aux syndicats leurs durs affrontements avec le gouvernement-patron en ces dernières années. Une ère de relations patronales-ouvrières plus civilisées pourrait probablement bonifier notablement la cote d'amour des syndicats auprès de la jeunesse.

Pour conclure cette partie sur le syndicalisme, ajoutons que nous n'avons relevé aucune différence significative entre les positions adoptées par les élèves des diverses concentrations si ce n'est une méfiance légèrement plus prononcée chez les jeunes en sciences de l'administration et en sciences humaines.

Sécurité sociale

Notre dernière piste de recherche reliée à la perspective économique sollicitait nos répondants sur le terrain de la sécurité sociale. Une fois de plus, notre proposition sous-entendait l'intervention étatique et de nouveau nos interviewés

ont majoritairement régimbé:

«Tous les régimes privés de rente devraient être abolis au profit du seul régime de rente gouvernemental du Québec.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
18.5%	54.1%	27.4%

Non, décidément, la majorité de nos jeunes ne secondent pas la mainmise de l'Etat sur l'avenir des citoyens. Par contre, nos répondants n'en semblent pas moins soucieux du bien-être immédiat et de l'aide ponctuelle à assurer à tous les gens dans le besoin. C'est ce droit des démunis de la société que veulent reconnaître et assurer sans doute nos répondants en leurs réactions à notre proposition complémentaire de la précédente:

«C'est la responsabilité de chaque citoyen de voir à sa sécurité de vieillesse, de chômage et de maladie, et le gouvernement n'avait pas à imposer à tous un régime obligatoire de sécurité sociale.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
20.7%	68.9%	11.1%

Si, par cette suggestion, nous songions à piéger nos répondants en une flagrante contradiction, nous en avons été quitte pour notre ruse, car celle-ci a avorté lamentablement -- ce qui prouve que la pensée des jeunes est plus sagace que souvent il n'y paraît. Autant les jeunes redoutent l'interventionnisme, autant ils tiennent à ce que l'Etat s'acquitte de son rôle de suppléance quand l'individu manque de ressources essentielles. Nous voyons donc que pour ces étudiants l'objectif de l'Etat, qui est de pourvoir au bien commun, comprend l'attention à porter au bien-être de tous et de chacun des individus lorsque ceux-ci sont en situation de besoin vital.

Notre ultime proposition à saveur économique se formulait ainsi:

«C'est une bonne chose pour les gens d'occuper un emploi, même s'ils n'ont pas à travailler pour vivre convenablement.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
58.5%	33.3%	8.2%

Très exactement un tiers de nos répondants nierait l'opportunité du travail à ceux qui ne sont pas dans l'obligation financière d'occuper un emploi. C'est

sans doute le cauchemar du chômage qui inspire cette prise de position de la minorité. Mais c'est dans une proportion de 58.5% que l'ensemble de nos jeunes s'alignent plutôt sur le libre choix de la personne en cette matière. Nous interprétons cette opinion majoritaire comme une reconnaissance effective de la fonction d'épanouissement personnel que ces jeunes attachent encore au travail. En dépit du taux très élevé de chômage chez les 15-25 ans, nos répondants ne peuvent se résoudre à refuser à qui que ce soit le droit au travail, serait-ce même pour favoriser leur propre cohorte d'âge. Voilà un exemple de lucidité et de droiture d'intention que beaucoup de leurs aînés pourraient leur envier. Les jeunes heureusement ne sont pas prêts à trafiquer les droits humains!

La seule particularité un peu sensible entre les différentes concentrations à ce chapitre de la sécurité sociale, ce serait que les élèves en administration ont tendance à pencher davantage que leurs camarades vers certaines prises en charge par l'Etat.

Section II - FACE À LA POLITIQUE

A la manière de tout sondage respectable de nos jours, nous avons ouvert la section de notre questionnaire sur la politique par la recherche des intentions de vote de nos répondants. Nous nous devions de ne pas être en reste de SORECOM, d'IQOP ou même de Gallup!

Intentions de vote

«Si tu étais invité à voter aujourd'hui dans une élection fédérale, voterais-tu pour le parti libéral, le parti progressiste conservateur, le nouveau parti démocratique, le parti national, ou t'abstiendrais-tu?»

PLC	PC	NPD	PN	Abstention
31.9%	27.4%	3.7%	5.1%	31.9%

«Si tu étais appelé à voter aujourd'hui dans une élection provinciale, voterais-tu pour le parti péquiste, le parti libéral, l'union nationale, ou t'abstiendrais-tu?»

PQ	PLQ	UN	Abst.
12.6%	54.1%	0.7%	32.6%

Puisque noblesse oblige, comme toutes les grandes maisons de sondage, nous allons nous abstenir de commenter ces intentions de vote. Nous nous en voudrions d'essayer de violer l'intimité des convictions politiques de nos répondants.

Connaissance des partis et des hommes politiques

C'est à ce sujet de la connaissance des partis et des hommes politiques que nous avons eu à déplorer la carence la plus sérieuse chez nos répondants. C'est ainsi qu'un nombre infime de ces jeunes ont pu identifier correctement les partis au pouvoir dans les provinces autres que le Québec.

«Quel parti politique est présentement au pouvoir dans les provinces suivantes: Nouveau-Brunswick, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Manitoba et Colombie-Britannique?

N-B	ONT.	ALTA.	N-E	MAN.	C-B
5.2%	28.1%	30.4%	14.8%	18.5%	19.3%

Voilà qui nous laisse songeur face à cette ignorance généralisée, ne serait-ce que de l'allégeance des partis au pouvoir dans les autres provinces du pays. Il faut bien conclure que l'esprit de «la petite patrie» québécoise est fortement retranché cez ces jeunes. Même si les intentions de vote soit au fédéral soit au provincial permettraient de croire que nos répondants sont plutôt enclins au pan-canadianisme dans le sillage des partis libéraux provincial et fédéral, il faut bien se rendre à l'évidence: l'attachement au Canada comme ensemble que laissent soupçonner ces intentions de vote n'est pas aussi actif qu'on le supposerait puisqu'il n'est pas étayé d'une connaissance politique suffisante. On peut alors se demander quelle pourra être l'influence des futurs députés québécois au parlement fédéral, puisque les connaissances politiques des jeunes québécois d'aujourd'hui ne débordent guère les frontières de la Belle Province. Même si, pour notre part, nous préférons attribuer cette ignorance à un manque d'intérêt plutôt qu'à une étroitesse d'esprit, il reste que ce manque de connaissances nous paraît lourd de conséquences pour le rôle que pourrait jouer le Québec dans l'avenir de l'ensemble canadien.

Il est assez bizarre du reste que ce soit les élèves en sciences humaines qui semblent le moins au fait des partis au pouvoir en dehors du Québec, alors que les étudiants des concentrations de sciences santé et de sciences pures sont un peu plus au courant.

Notre coup de sonde suivant ne devait pas nous apporter tellement plus de réconfort vu les pourcentages d'élèves qui ont pu répondre correctement:

«Quel poste occupe chacun des personnages politiques suivants?»

Mde Hervieux-Payette	33.3	Gérard D. Lévesque	15.6
Claude Ryan	17.0	Jean Marchand	14.8
Jeanne Sauvé	46.7	Jean Chrétien	9.6
Camille Laurin	73.3	Bill Davis	31.1
Brian Mulroney	74.8	M. E. Pawley	11.9
Bill Bennett	24.4	Marc-André Bédard	30.4
Robert Bourassa	81.5	Ed. Lumley	3.7

En parcourant cette liste, on a vite fait de constater que mis à part les grands chefs de file tels R. Bourassa, B. Mulroney auxquels il faut ajouter le Ministre québécois de l'éducation du temps C. Laurin, nos répondants ont rapidement épuisé leur fonds de connaissances des figures marquantes sur la scène politique. Il y a bien Mde Sauvé qu'ont pu identifier 46.7% de nos jeunes, mais il faut savoir que notre sondage avait lieu au moment même où le pays apprenait la nomination de cette dame au poste de Gouverneur Général. Il est assez surprenant que les fonctions de certaines têtes d'affiche bien du Québec comme Claude Ryan, Gérard D. Lévesque. le ministre fédéral Jean Chrétien et Jean Marchand n'aient pu s'imposer à l'attention que d'un nombre infime de nos répondants.

Comment peut-on expliquer ce qui semble équivaloir à un manque d'intérêt chez les jeunes pour la direction tant du pays que de la province?... En fouillant les données de notre générique, nous relevons une fourchette de statistiques qui nous fournissent probablement un début d'élucidation. En effet, nos répondants déclarent ne pas tellement fréquenter les journaux dont les pages éditoriales ne sont lues régulièrement que par 3.7% de notre population à l'étude! Nos données révèlent également que 32.6% de ces jeunes n'ont jamais lu un éditorial, même si 51.1% d'entre eux disent lire un journal occasionnellement. Il est déjà assez alarmant d'apprendre que 3.5% avouent ne jamais même feuilleter un journal.

Cote des hommes politiques

Il est possible que nous trouvions une explication supplémentaire de cette désaffection non-négligeable de nos élèves à l'égard de la chose politique, à la suite d'un bref examen de la cote des hommes politiques auprès de ces jeunes gens et jeunes filles:

«De nos jours, nous ne pouvons plus nous fier aux promesses des hommes politiques.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
77.8%	16.3%	5.9%

Un maigre 16.3% de nos répondants donc font encore confiance aux déclarations des hommes politiques, cependant que près des quatre cinquièmes doutent de la sincérité de nos élus. Serait-ce là une conséquence de l'analyse que feraient les jeunes des volubiles promesses de plein emploi formulées par des politiciens de tous acabits, en regard de la pénible situation des quelque 125 000 jeunes chômeurs du Québec?

Sans doute avons-nous tous un penchant à tenir les hommes politiques responsables de tous les maux de la société et en cela on peut supposer que les jeunes

ne sont pas tellement différents de leurs aînés, sauf que la tendance peut être accentuée chez la jeune génération du fait qu'elle a à vivre l'insécurité d'un avenir que préoccupe moins les adultes qui se sont déjà creusé une niche dans la société.

Ici, ce sont les élèves en sciences humaines et en sciences pures qui s'avèrent plus cyniques que leurs camarades des autres concentrations, et cela par une marge d'un bon 10%.

Cette déception des jeunes est d'autant plus grande que dans l'idéalisme de leur âge, ils croient encore au besoin d'une élévation d'âme et d'esprit au-delà du commun chez ceux qui briguent les suffranges de leurs concitoyens lors des élections:

«On est en droit d'exiger des hommes politiques des standards de conduite plus élevés que ceux du citoyen ordinaire.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
72.6%	22.2%	5.2%

Voilà qui est clair: nos répondants s'attendraient à ce que l'homme politique se détache nettement du commun des mortels. Et qui le leur reprocherait?... La confiance accordée à l'élu par une majorité de ses concitoyens ne devrait-elle pas être une incitation au dépassement de soi au service de la société? Le commun ou encore la petitesse sied mal à l'homme public sur qui l'électorat fonde tant et tant d'espoirs.

Mais n'allons pas penser que nos jeunes, dans leur idéalisme, confondent pour autant vie publique et vie privée; on connaît déjà leur attachement à la liberté individuelle et à la vie privée. Toutefois, à ce sujet on comprendra que tous ne s'accordent pas sur l'influence que peut et doit exercer la vie privée sur le comportement public de l'individu:

«La vie privée d'un candidat aux élections n'a rien à voir avec la confiance qu'on peut ou ne pas accorder à cette personne au plan politique.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
53.3%	43.0%	3.7%

Si 53.3% de nos répondants pensent que la vie privée d'un personnage politique n'a rien à voir avec sa vie publique, 43% par contre s'objectent à dichotomiser totalement le comportement public de l'individu comme si l'homme public devait avoir une double personnalité, l'une dans le privé et l'autre dans le public. Nous observons cependant pour notre part que malheureusement certaines de

nos moeurs politiques -- par exemple la règle de la solidarité ministérielle -- peuvent contraindre tel ou tel homme politique à taire ses convictions personnelles pour les confiner à la spère du privé.

L'option indépendantiste

Un survol des orientations politiques des jeunes pêcherait certes par omission si on ne s'arrêtait pas un instant à tester l'option de la souveraineté du Québec. Que cette question de l'indépendance ait été mise en veilleuse depuis le référendum de 1980 ne veut pas dire que le mouvement soit pour autant mort de sa belle mort. Le parti politique qui en a fait son objectif est toujours au pouvoir à l'heure actuelle et on remarque périodiquement des sursauts de cette option dans d'importants segments de la population, même si celle-ci a beaucoup d'autres chats à fouetter présentement. On n'ignore pas non plus que lors du référendum les jeunes n'ont pas hésité à se déclarer majoritairement en faveur de la souverainete-association. Qu'en est-il aujourd'hui?

«L'indépendance du Québec est souhaitable.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
22.2%	59.3%	18.5%

Ouf! Il n'y a rien dans nos données qui puisse consoler le Parti Québécois. Ce que nous retrouvons ici est est en quelque sorte un décalque de la vision plutôt négative qu'ont manifestée nos répondants à propos du bilan de l'action économique du gouvernement. Nos jeunes n'acceptent pas d'enfourcher le coursier de l'indépendance de façon inconditionnelle, et la souveraineté du Québec n'est pas la priorité de l'heure pour eux. Apparemment ils voient d'autres urgences que celle-là, car les trois cinquièmes d'entre eux ne considèrent plus l'indépendance comme souhaitable -- du moins dans les circonstances actuelles.

L'opposition de la majorité à l'option souverainiste est telle chez ces jeunes que ceux-ci répugneraient à l'utilisation de fonds publics pour promouvoir cette option:

«Il est normal que le parti au pouvoir puisse se servir de fonds publics pour faire valoir son option indépendantiste, étant donné qu'il a été élu démocratiquement et légitimement.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
21.5%	63.0%	15.5%

Nous déduisons de ces résultats que le report massif du Parti Québécois au pouvoir après l'échec du référendum se voulait, pour ces jeunes, l'expression du désir d'avoir en place un bon gouvernement et non d'accéder à l'indépendance. On se rappelle du reste que la dernière campagne électorale du PQ avait largement diffusé ce mot d'ordre du «bon gouvernement». Il faut croire que les jeunes ont pris ce slogan en son sens littéral; ils ne pardonneraient pas au gouvernement péquiste de profiter de sa position au pouvoir pour piger dans les fonds publics afin de faire mousser sa version indépendantiste de l'avenir du Québec. Cette fois-ci ce sont les élèves en sciences humaines et en sciences de l'administration qui, par une marge sensible de quelque 20% sur leurs camarades des autres concentrations, s'objecteraient à ce que le gouvernement tire avantage de son contrôle des finances publiques pour diviser le Canada.

Les réponses colligées à notre proposition suivante nous contraignent de noter que nos répondants font la distinction entre les orientations socio-économiques et l'option indépendantiste du Parti Québécois. Autant ils récusent le nationalisme séparatiste du PQ, autant ils semblent approuver la poursuite de bon nombre des visées sociales et économiques du parti:

> «La première obligation du gouvernement est de s'appliquer à réaliser le programme du parti qui l'a porté au pouvoir.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
77.8%	17.0%	5.2%

On pourrait toujours prétendre qu'à la rigueur on pourrait être d'accord avec notre proposition sans pour autant priser le programme du parti aux commandes. Mais le fait est là qu'une majorité impressionnante des électeurs ont octroyé leur suffrage au Parti Québécois et si ce n'était pas pour son option indépendantiste -- ce qui semble acquis d'après le référendum -- ce devait être parce que le peuple considérait valable le programme du parti une fois amputé de son séparatisme.

De toute manière, nos répondants se font forts de reconnaître la règle démocratique de la représentativité du vote majoritaire et de la députation des élus. Jusqu'où va cette obligation des élus de représenter la volonté des électeurs à travers le programme d'un parti peut, à notre avis, faire problème à l'occasion, en plaçant un député ou un ministre dans un dilemme inconfortable face à sa conscience personnelle, comme nous y avons fait allusion à propos de la solidarité ministérielle à titre d'exemple. Malheureusement nous n'avions pas inséré en notre sondage de proposition propre à indiquer, selon nos répondants, les paramètres de cette obligation.

Relations fédérales-provinciales

Ailleurs dans notre sondage, nous avions déjà interrogé nos jeunes comme suit:

«Juges-tu que l'action du gouvernement péquiste actuel comme positive ou négative dans sa défense de la juridiction provinciale face au fédéral?»

Positive	Négative	Ne sait pas
51.1%	18.5%	30.4%

Ces résultats confirment en partie notre extrapolation de l'appui que reçoit de ces jeunes le programme du parti au pouvoir qui est bien connu pour sa farouche défense des juridictions du niveau provincial de gouvernement devant les empiètements fédéraux.

Par contre, il semble que nos répondants auraient tendance à attacher de l'importance à la façon de réclamer ces droits provinciaux, car ces jeunes paraissent d'emblée plus favorables à la collaboration qu'aux affrontements inter-gouvernementaux. Ainsi:

«Juges-tu l'action du gouvernement péquiste actuel comme positive ou négative quant à sa collaboration avec le gouvernement d'Ottawa?»

Positive	Négative	Ne sait pas
11.1%	81.5%	7.4%

Si 30.4% de nos répondants n'ont pas exprimé d'opinion sur l'attitude du gouvernement provincial vis-à-vis le maintien de ses juridictions constitutionnelles, c'est tout juste 7.4% de nos jeunes qui n'osent pas se prononcer sur la collaboration fédérale-provinciale. Et le verdict est plutôt accablant pour le parti au pouvoir à Québec: plus de quatre cinquièmes (81.5%) des interviewés accordent une mauvaise note à nos dirigeants provinciaux à ce chapitre de la collaboration avec le fédéral.

Enfin, comme exemple des accrochages fédéraux-provinciaux, nous nous sommes rabattu sur un problème dans l'actualité au moment du sondage:

«Le gouvernement du Québec a raison de ne pas permettre aux villes et municipalités d'accepter des subventions offertes par le gouvernement fédéral sans sa permission.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
25.9%	61.5%	12.6%

Comme plus des trois cinquièmes (61.5%) des répondants nient ce privilège au gouvernement provincial et étant donné la majorité de 51.1% qui réclament les juridictions provinciales garanties par la Constitution, nous devons conclure qu'un très grand nombre de jeunes ignorent que les villes et municipalités sont de par la Constitution canadienne des créations et des dépendances des gouvernements provinciaux. Le pouvoir municipal est un pouvoir délégué par la province laquelle demeure le seul corps législatif en dehors du gouvernement fédéral. C'est pourquoi du reste les villes et municipalités ne peuvent faire des «lois»; leur juridiction se limite à adopter de simples «règlements» municipaux -- ce qui souligne bien la subordination des municipalités et villes au gouvernement provincial. Cette réalité politique semble échapper à la plupart de nos répondants.

Section IV - FACE À L'ÉDUCATION

Confessionnalité de l'école

Il manquerait une pièce maîtresse à l'image de l'élève du collégial privé si nous négligions le vécu caractéristique du jeune plongé du matin au soir en son milieu académique. Nous avons donc interpellé nos répondants, comme il se devait, à propos justement de l'école et de la vie scolaire.

«Dans les écoles publiques primaires et secondaires, l'enseignement de la religion devrait être:

proscrit?	obligatoire?	libre sur demande des parents?
1.5%	31.1%	67.4%

Le lecteur notera que nous avions pris soin de désannexer la question de tout intérêt trop immédiat et personnel de l'élève d'un collégial privé où un cours de sciences religieuses est toujours requis au programme de tout collégien et collégienne -- ce qui est le cas du CLA. Nous avions donc spécifier qu'il s'agissait des ordres primaire et secondaire d'écoles publiques, afin de désamorcer le plus possible la sensibilité du répondant. Nous pensons savoir par ailleurs quel est le sentiment des élèves du CLA par rapport au cours obligatoire en sciences religieuses au collège qu'ils ont choisi de fréquenter.

Notre préoccupation était plutôt centrée sur les deux premiers ordres d'études et cela, encore, dans le secteur public d'enseignement. De nouveau, nous retrouvons l'adhésion de la majorité de nos répondants à la valeur de liberté: plus des deux tiers d'entre eux optent pour la liberté de choix des parents en la matière. On perçoit donc que ces élèves ont tenu compte de l'âge des enfants auxquels nous faisions allusion en concédant cette liberté aux parents qui auraient à demander cet enseignement religieux pour leurs enfants non encore parvenus à l'âge adulte. Nous notons d'autre part que près d'un tiers des répondants considèrent l'enseignement religieux tellement important qu'ils le verraient obligatoire. Avec un insignifiant pourcentage de 1.5 de jeunes qui proscriraient

des écoles publiques ce type d'enseignement, nous avons tout lieu de croire que l'anti-religiosité n'a pas beaucoup d'emprise sur ces élèves même si un précédent sondage nous a révélé un pourcentage fort élevé d'abandon de la pratique religieuse chez ce même groupe.*

Ecole privée ou publique

Le débat sur l'opportunité de l'école privée est toujours à l'ordre du jour au Québec, comme on le sait. D'où notre question:

«L'école privée est-elle, oui ou non, un droit au même titre que l'école publique?»

Oui	Non	Indécis
88.9%	11.1%	0.0%

Il eut été étrange si la réponse à notre question n'avait pas été largement positive étant donné qu'il s'agit d'élèves du collégial privé qui justement se prévalent du droit à une école de leur choix. Le pourcentage de 11.1 de répondants dissidents s'expliquerait-il par le fait que certains de ces jeunes auraient été plus ou moins contraints se s'inscrire au privé par leurs parents?...

Enseignement et éducation

Pour avoir une idée de la conception que se font ces étudiants du projet éducatif de l'école, nous avons proposé que:

«L'école existe pour transmettre des connaissances et des habiletés et non pas pour promouvoir un schème de valeurs.»

En accord	En désaccord	Ne sait pas
51.9%	44.4%	3.7%

Le fait que plus de la moitié (51.9%) des répondants soient d'accord avec la proposition ci-dessus n'est pas sans fournir matière à réflexion à l'enseignant qui se veut aussi éducateur. Le professeur soucieux de la formation de ses élèves à un humanisme intégral aura compris qu'il a à se mesurer à une espèce d'adulation d'une soi-disant objectivité scientifique. Il devra faire appel à toutes ses ressources pédagogiques pour ne pas offusquer bon nombre de ses élèves, tout en

* Voir notre sondage sur La religion chez les jeunes du collégial privé, CLA, troisième trimestre 1983.

faisant valoir qu'il n'existe pas d'agir humain, fût-il scientifique, qui ne soit pas issu d'un fonds de valeurs. L'exécution de l'opération mathématique la plus simple, tout objective qu'elle se veuille, suppose au départ une valorisation des mathématiques. Aussi bien dire par conséquent que tout projet éducatif et donc d'école repose sur un schème de valeurs; une école sans valeurs et sans influence axiologique, ça n'existe tout simplement pas, et plus vite cela sera compris de tous les élèves et du corps enseignant, plus transparentes seront les relations maître-élèves. C'est déjà opter pour une valeur que de ne pas vouloir afficher ses valeurs lesquelles, de toute façon, influent sur l'agir de chacun. Vaut mieux l'affrontement des valeurs que l'illusion d'un retrait dans une pseudo-neutralité. Les valeurs d'un éducateur ne sont pas comme les parapluies que les londoniens peuvent abandonner au vestiaire les jours ensoleillés, que diable!

Nous serions bien en peine de dire si, oui ou non, il y a un rapport avec l'allergie de plus de la moitié de nos répondants à la transmission de valeurs à l'école et l'accueil plutôt mitigé que font ces jeunes aux cours de philosophie. On sait comme toutes les philosophies reposent sur l'une ou l'autre vision tant de l'homme, de la vie et de la société que de l'univers, chacune de ces différentes visions elles-mêmes étant basée sur un schème particulier de valeurs. Mais le fait demeure que la philosophie ne semble pas être populaire outre-mesure auprès des élèves.

«Les cours de philosophie au collégial devraient être:

optionnels?	obligatoires?	supprimés?
61.5%	29.6%	8.9%

Moins de 30% de nos répondants reconnaissent à la philosophie une importance telle à justifier l'insertion obligatoire de ces cours dans un programme collégial. A notre sens, c'est là une preuve de plus, si besoin en était, de ce que beaucoup de jeunes viennent chercher au collégial plutôt de l'information que de la formation. Qu'on se rappelle la faveur qu'ils accordent «aux connaissances et habiletés» plutôt qu'aux schèmes de valeurs. Même moins critiques que l'Auteur de ce rapport, plus d'un éducateur verraient là un échec au moins partiel de l'objectif primordial fixé au collégial par le Rapport Parent, à savoir la formation fondamentale.

Restructuration scolaire

Comme, au moment de notre enquête, le projet Laurin de restructuration scolaire faisait couler beaucoup d'encre, nous y sommes allé d'une question aux fins de savoir l'impression que laissait aux élèves ce projet qui touchait directement la

la confessionnalité de l'école québécoise tout comme ses leviers de décision:

«Considères-tu comme positif ou négatif le projet de restructuration scolaire qu'envisage le gouvernement?»

Positif	Négatif	Ne sait pas
22.2%	65.9%	11.9%

A vrai dire, vu la complexité de ce problème de la restructuration scolaire et la somme considérable de connaissances tant des rouages que des implications d'un tel changement global, nous inclinons à penser que les réponses de ces jeunes doivent être considérées comme de simples impressions plutôt que comme des opinions solidement assises et réfléchies. Une opinion fondée sur une question de cette envergure suppose une bonne familiarité avec le Rapport Parent, les innombrables mécanismes de fonctionnement des divers réseaux scolaires, la querelle séculaire sur la confessionnalité de l'école, les concessions historiques et même constitutionnelles sur la langue d'enseignement, les juridictions respectives du Ministère de l'Education et des commissions scolaires, les enjeux du pouvoir décisionnel dans les établissements scolaires, etc. Nous ne pensons pas vraiment sous-estimer nos étudiants de 17 ou 19 ans en mettant en doute la compétence de ces jeunes pour juger de la pertinence ou de la non-pertinence de ce vaste sujet. Des spécialistes plus fins qu'eux s'y embourbent et n'y voient que du feu!

Satisfaction des élèves

La suite de nos questions sur l'éducation s'adressait plus directement aux réactions des élèves à l'enseignement et à l'éducation qu'ils reçoivent présentement:

«Chacun de nous change d'idées de temps en temps. Dirais-tu que les cours que tu as reçus au secondaire et au collégial t'ont amené à changer d'idées ou d'opinions?»

Souvent	Parfois	Pas du tout	Ne sait pas
23.7%	65.9%	8.1%	2.3%

Les enseignants-éducateurs pourront se réjouir du témoignage que leur rendent ici inconsciemment leurs élèves qui sont évidemment infiniment moins imperméables à l'enseignement que souvent il n'y semble! Un score de 90% (23.7 + 65.9%) ferait l'envie de plus d'un athlète ou concurrent. Rares sont ceux qui n'ont à déplorer qu'un échec de 10% ou moins dans la réalisation de leurs tâches et aspirations professionnelles. Même si le professeur est aujourd'hui en compétition avec plusieurs agents électroniques d'éducation, son ascendant n'est aucunement en perte de vitesse auprès de la jeunesse; il aura toujours l'avantage du contact humain et

donc du prestige de l'exemplarité avec lesquels aucun ordinateur ou autre appareil si sophistiqué soit-il ne pourra jamais rivaliser. L'influence de l'enseignant sur la pensée des élèves est à la fois une source enivrante de satisfaction et une formidable responsabilité.

Puis, pour cerner davantage l'impact de leurs études sur nos répondants, nous avons conçu cette autre question:

«Penses-tu que les études que tu fais présentement te préparent bien ou mal à ta future profession?»

Bien	Mal	Ne sait pas
48.9%	16.3%	34.8%

Dès le départ nous pouvions prévoir un pourcentage relativement élevé d'indécis à ce sujet, car il est bien évident qu'à ce stade de leurs études ces jeunes ne possèdent pas une connaissance suffisante de l'ensemble des prérequis de telle ou telle profession pour se prononcer définitivement sur la valeur des cours qui leur sont dispensés actuellement, d'autant plus qu'il s'agit, dans le cas, d'élèves du collégial général et non du collégial professionnel. Effectivement, 34.8% n'ont pas jugé devoir émettre une opinion sur le sujet, alors que 48.9% pensent que leurs cours sont adéquats, ne serait-ce que par le fait qu'il s'agit de cours qui visent une formation générale et donc polyvalente. Tout juste 16.3% de notre échantillonnage croient savoir que leur programme d'études les préparerait mal à leur future profession. La proportion d'indécis s'avère sensiblement plus forte chez les élèves en sciences pures.

Couleur de l'avenir

Et puisque nous nous référions à la future profession des répondants, nous nous sommes permis d'élargir quelque peu la question:

«Personnellement es-tu plutôt confiant ou plutôt inquiet de ton avenir?»

Confiant	Inquiet	Indécis
43.0%	51.1%	5.9%

Si traditionnellement optimisme et jeunesse faisaient bon ménage, il appert que cela n'est plus tout à fait et nécessairement le cas. Les statistiques récentes sur le phénomène du suicide chez les jeunes ont de quoi nous donner froid dans le dos. Sans être aussi alarmantes, nos données ne sont pas de tout repos puisque

51.1% de nos répondants ne peuvent secouer leur inquiétude devant leur avenir. Il faut donc conclure que le monde que leur ont préparé leurs ascendants n'est pas tellement rigolo.

Devant ces résultats nous sommes quelque peu perplexe, car le sondage publié par LE POINT en France révélait que pas moins de 82% des étudiants et étudiantes de ce pays affirmaient être plutôt confiants qu'inquiets de leur avenir. Serait-ce qu'une société bi-millénaire serait plus optimiste qu'un pays encore tout jeune comme le nôtre?... C'est peut-être que l'histoire est là pour rappeler les innombrables périodes sombres dont ont toujours su se tirer les «vieux pays».

Toujours dans la perspective de l'avenir de nos répondants, nous demandions:

«Quand tu envisages ta vie future, penses-tu que tu auras plutôt tendance à privilégier:

ta vie professionnelle?	ta vie privée?	Ne sait pas
23.0%	53.3%	23.7%

L'enseignant spécialisé qui aurait tendance à se cantonner dans l'enseignement de sa discipline et à oublier son rôle complémentaire d'éducateur, se verrait amené à reconsidérer sa prise de position devant les données ci-dessus. Malgré les apparences du contraire chez les élèves dans leur course aux notes et à l'entrée à l'université, ces jeunes nourrissent à l'intime de leur être des aspirations autres que le diplôme et le professionnalisme grassement rémunéré.* La preuve en est dans la priorité qu'une majorité d'entre eux ont l'intention d'accorder à leur vie privée au sein de laquelle c'est l'acquis entier de toute la formation qui sera mis en jeu et pas d'abord la compétence professionnelle.

A une question identique lors de l'enquête IPSOS déjà mentionnée, c'est 69% des jeunes français qui privilégiaient leur vie privée, 17% seulement leur vie professionnelle et 14% se déclaraient indécis.

Chez-nous, il y a peu de différences à ce sujet entre les élèves des diverses concentrations, sinon le fait que les étudiants en sciences de l'administration seraient plus portés que leurs camarades à privilégier leur vie privée.

Section V - FACE AUX INSTITUTIONS SOCIALES

Une échelle d'appréciations

L'importance qu'ont l'intention d'accorder plus tard nos répondants à leur vie privée devrait aussi selon toute vraisemblance déjà se trouver en germe en leur évaluation prioritaire actuelle des institutions sociales majeures.

> «Parmi les institutions suivantes de la société québécoise, peux-tu me dire quelles sont les trois qui te semblent représenter le plus de choses pour toi?»

les partis politiques 9%	l'université 64.2%	les syndicats 3.7%
la famille..... 90.3%	les médias.. 36.5%	la justice.. 77.6%
l'Eglise..... 16.4%	l'armée..... 3%	la police.... 1.5%

La famille -- lieu par excellence de la vie privée -- a recueilli et d'emblée une mention chez plus de 90% de nos répondants, et cela auprès des élèves de toutes les concentrations. La justice figure en bonne deuxième position avec un pourcentage de 77.6 des jeunes, suivie de l'université avec 64.2% des voix. Toutefois notons qu'il s'agit des trois premiers choix de l'ensemble des répondants; mais chez les étudiants en sciences humaines les médias devancent l'université par treize points, alors que c'est chez les gens de sciences santé que l'université recueille 76.7% des voix contre 70% pour la justice.

Sauf peut-être les médias qu'ont mentionnés 36.5% des répondants, on constate que les autres institutions font assez piètre figure; même l'Eglise n'a reçu une mention que de 16.4% de notre échantillonnage. Le frêle 9% obtenu par les partis politiques en dit long sur l'intérêt que les jeunes portent actuellement à la politique.

La même question adressée dans les mêmes termes à un échantillonnage de jeunes français a reçu des réponses substantiellement similaires à celles de nos répondants, soit la triple priorité, et dans le même ordre, de la famille, de la justice et de l'université. La famille obtient cependant une meilleure cote chez-nous (90.3%), en comparaison de 77% des interviewés en France, ce qui

est contrebalancé par le 16% des syndicats auprès des étudiants de France en regard du 3.7% de votes pro-syndicaux chez nos élèves. La police en France également va chercher un pourcentage de 13 à comparer au 1.5% ici.

De tout cela il faut inférer que notre jeunesse entretient probablement à peu près les mêmes idéaux que ceux des jeunes d'autres pays semblables au nôtre. Au risque que le jupon de notre subjectivité dépasse, nous n'hésitons pas à affirmer que la polarisation des jeunes autour de la famille, de la justice et de la scolarisation avancée est la meilleure garantie de notre avenir national.

Une échelle de réalisations

Après nous être informé de la signification des institutions sociales pour nos répondants, nous avons questionné ces jeunes de manière à savoir comment ils jugent la performance de certains organismes-clés.

> «Les écoles, le gouvernement, les syndicats et les entreprises ont chacun une tâche différente à accomplir. En général, juges-tu le travail de chacun de ces organismes comme excellent, bon, passable ou piètre?»

	Excellent	Bon	Passable	Piètre
Le gouvernement provincial	1.5%	23.0%	58.5%	17.0%
Le gouvernement fédéral...	2.2	39.3	44.4	14.1
Les écoles.....	6.7	64.4	25.9	3.0
Les Eglises.....	6.7	45.9	28.9	18.5
Les syndicats.....	2.2	37.8	36.3	23.7
Les entreprises.....	10.4	57.0	29.6	3.0

Ce qui frappe en ces données, c'est que notre échantillonnage ne distribue pas de palmes d'excellence à profusion! En fait, aucun des organismes en lice n'a pu se mériter la mention d'excellence auprès de plus de 10.4% des répondants, ce qui a été le cas des entreprises, alors que les écoles et les Eglises n'ont reçu la mention d'excellence que de 6.7% des étudiants. Pourrait-il s'agir là d'une douce vengeance de ces jeunes que leurs professeurs au collégial ne gratifient pas souvent de bulletins de notes encadrés d'étoiles dorées?... Mais trêve de badinage!

Mais si nous nous attardons aux chiffres du tableau ci-haut, nous constatons tout de même qu'une majorité -- simple dans le cas des Eglises et absolue dans les autres cas -- de ces jeunes classent les performances des écoles, des Eglises, des syndicats et des entreprises comme «bonnes», ce qui est tout de même un signe de

satisfaction quant à l'ensemble des reponsabilités dont s'acquittent ces organismes. Même si, comme nous l'avons vu, nos répondants peuvent reprocher aux Eglises, aux entreprises et aux syndicats telles ou telles orientations ou décisions spécifiques, il reste qu'une majorité de ces élèves jugent que le travail de ces organismes dans son ensemble n'est pas dépourvu de mérite.

Comme nos trouvailles sur le sentiment de ces jeunes à l'égard de la politique nous le laissaient entrevoir, ce sont nos gouvernements, fédéral et provincial, qui déçoivent davantage nos répondants lesquels majoritairement qualifient de tout juste «passable» la performance de nos hommes d'Etat. On aura remarqué aussi que le lauréat du prix «citron», c'est le syndicalisme avec ses 23.7% de mention «piètre», ce qui ne nous cause aucune surprise quand on se rappelle le petit 3.7% qu'obtenaient les syndicats au classement de l'importance des institutions sociales; seules alors l'armée (3%) et la police (1.5%) étaient moins considérées que les syndicats. Se pourrait-il que le syndicalisme aux yeux d'un certain nombre de ces jeunes aurait aussi, à tort ou à raison, pris figure d'une institution coercitive?...

Une nomenclature d'engagements

Un troisième volet de cette section sur les institutions sociales avait trait aux rapports socio-culturels de nos répondants.

> «De quels clubs, associations ou autres groupes organisés (de sport, de bienfaisance, de divertissement, de politique, etc.) es-tu membre en dehors de tes activités scolaires?»

On pourra nous quereller d'avoir exclus de notre recherche les activités extra-académiques du milieu collégial lui-même, mais nous pensions être suffisamment informé des activités socio-culturelles des étudiants et étudiantes au-dedans des murs du CLA. Nous étions donc davantage intéressé à leurs engagements extra-muraux.

Bien au fait du temps et de l'énergie qu'exigent des études collégiales sérieuses et sachant déjà qu'un nombre d'élèves du CLA cumulent aussi des emplois de fins de semaine çà et là, nous n'espérions pas découvrir une pléthore d'engagements auxquels s'adonneraient ces jeunes en dehors de leurs études. Effectivement, 61.5% de notre groupe de répondants ont déclaré n'appartenir à aucun club, association ou autre groupe organisé hors du collège, les garçons ayant légèrement plus tendance que les demoiselles à se joindre à de telles organisation.

Chez les deux sexes, ce sont les organismes sportifs qui attirent la part du lion des 38.5% de recrues. Les équipes et clubs de hockey, ski, soccer, racquetball, tennis, chasse et pêche, camping, golf, natation, baseball, etc. occupent surtout

les heures de loisir que laisse à ces jeunes leur programme d'études.

Vient en second le type d'engagements que nous désignerions d'éducatifs: l'appartenance à des clubs de vidéo ou de livre du mois, à des ligues d'improvisation, à des mouvements comme celui de l'école privée (MEP), ou encore à des associations d'apprentis professionnels, aux cadets de la marine et même aux alcooliques anonymes!

En troisième lieu, il faut noter les appartenances à des organismes de bienfaisance comme les Ambulanciers St-Jean, la Croix-Rouge, le Service Accueil Jeunesse et le mouvement coopératif. On retrouve aussi des élèves du CLA comme responsables de meutes de louveteaux, de groupes de scouts et de jeannettes. et enfin comme membres d'associations de sauveteurs.

Ça n'a pas été la moindre de nos surprises, compte tenu toujours du peu d'intérêt qu'a manifesté l'ensemble de nos répondants pour la politique, d'apprendre que quelques uns de nos interviewés sont bel et bien inscrits à l'un ou l'autre parti politique fédéral ou provincial. Plus remarquable encore, c'est que ce sont toutes de filles qui ont souligné leur appartenance à telle ou telle formation politique.

En fin de liste nous retraçons quelques garçons et filles engagés dans des équipes de formation religieuse ou encore dans des comités paroissiaux d'animation liturgique.

Nous signalons, sans pouvoir l'expliquer, le fait que les élèves en sciences humaines assument notablement moins d'engagements extra-académiques que leurs camarades des autres concentrations.

Section VI - FACE À LA SOCIO-ETHIQUE

Notre travail nous eût semblé incomplet sans offrir une idée de ce que peut être l'approche de ces jeunes face aux problèmes socio-éthiques qui agitent présentement notre société québécoise.

«Pour chacun des mots suivants, peux-tu me dire s'il évoque spontanément pour toi quelque chose de plutôt moralement condamnable ou pas?»

	En % de répondants		
	Condamnable	Pas condamnable	Indécis
Contraception.....	3.0	93.0	4.0
Drogue.....	60.0	24.4	15.6
Pornographie.....	51.9	33.3	14.8
Peine de mort.....	50.4	43.7	5.9
Racisme.....	80.7	14.1	5.2
Adultère.....	57.8	25.9	16.3
Homosexualité.....	20.0	63.7	16.3
Avortement.....	20.0	62.2	17.8
Relations prémaritales	3.7	85.9	10.4
Patronage politique...	55.6	17.8	26.6
Evasion fiscale.....	64.4	18.5	17.1

On soupçonne nos scrupules de nous aventurer sur la pente savonneuse mais capitale de la moralité.Cependant, les comportements de l'individu vivant en société peuvent-ils échapper à une éthique ne serait-ce que la plus élémentaire?

A des fins de clarification et de commentaire, nous pensons pouvoir reclasser les divers sujets mis de l'avant dans le tableau précédent en quatre catégories

plus ou moins bien délimitées lesquelles auraient respectivement une affinité à la moralité en matières sexuelle, politique, économique et juridique.

Ethique sexuelle

Si nous nous arrêtons d'abord à la sexualité, nous nous trouvons devant trois niveaux d'acceptation bien marquée chez nos jeunes. La contraception et les relations prémaritales jouissent toutes deux d'une très large indulgence auprès de 93 et 85.9% de nos répondants respectivement.

Au second niveau d'admissibilité, soit pour les deux tiers de notre échantillonnage, l'homosexualité (63.7%) et l'avortement (62.2%) n'auraient rien de trop répréhensible.

Quant à la pornographie et à l'adultère, on est moins prêt à les admettre comme acceptables. En fait, tous deux sont jugés comme condamnables par plus de la moitié des étudiants; la pornographie ne trouve d'appui qu'auprès de 33.3% des jeunes, et l'adultère qu'auprès de 25.9%.

Moralité politique

Nous savons déjà le peu de confiance que nos répondants accordent aux promesses des hommes politiques et il est donc logique que nous percevions ici un taux de condamnation relativement élevé du patronage politique, soit 55.6%. A peine 17.8% de nos répondants gracieraient volontiers les «patroneux». Nous nous expliquons néanmoins assez mal le taux de 26.6% de répondants qui restent indécis à propos de la moralité ou de l'immoralité du comportement des trafiqueurs politiques; peut-être est-ce parce que ce commerce d'influence n'est évidemment pas pratiqué au grand jour et parce qu'à 17 ou 18 ans on n'a eu encore que peu ou pas d'occasions de croiser de tels trafiquants.

Moralité économique

L'arène économique aussi est propice à certains comportements douteux. Nous avons voulu en relever un en particulier auquel s'adonnent trop de contribuables, semble-t-il, si on en croit les Conseils du Trésor tant provincial que fédéral; bien sûr, c'est à l'évasion fiscale que nous faisons allusion. A ce chapitre, près des deux tiers de nos jeunes se font sévères. D'aucuns diront probablement que c'est parce que ces étudiants n'ont pas d'impôt à payer! Le fait demeure toutefois qu'étant eux-mêmes, pour un très bon nombre, bénéficiaires des largesses du trésor public, ces jeunes gens et jeunes filles (64.4% d'entre eux du moins) condamnent l'évasion fiscale alors que 18.5% seulement ne voient pas de mal à ce qu'on se soustraie au fardeau fiscal.

Moralité juridique

Notre épithète de «juridique» a été emplyé faute de mieux. En réalité il s'agit ici de l'attitude éthique qu'il conviendrait d'entretenir par rapport à certains droits humains dont le droit à la vie, le droit à la différence éthico-culturelle et le droit de chacun à sa quête du bonheur.

La peine de mort, abolie en plusieurs sociétés par le passé, reconquiert de plus en plus de partisans depuis quelques années en conséquence de l'accroissement de la violence crapuleuse sous toutes ses formes dans la société. Nos répondants sont de nouveau partagés sur cette question: 50.4 % condamnent la peine de mort, mais 43.7% la croient justifiable, pour certains crimes particulièrement répugnants sans doute.

Quant au racisme, le verdict de plus des quatre cinquièmes (80.7%) de nos répondants est clair: l'attitude raciste est vouée à l'Hadès! Tout au plus 14.1% de notre échantillonnage la verraient comme acceptable -- ce qui n'est pas sans nous choquer un peu quoiqu'encore faudrait-il savoir ce que cette minorité entend par racisme qu'on pourrait peut-être interpréter à la rigueur comme simple traitement préférentiel envers sa propre race avant les étrangers, sans pour autant priver ces derniers de leurs droits. Mais là nous sommes conscient de tirer la couverture pour habiller la minorité dissidente!

Enfin, passons à la question de l'usage de la drogue présumément dans une recherche d'évasion et d'un bonheur qui ne saurait être que temporaire, avec risque aussi, il est vrai, de déboucher sur un réveil brutal à la réalité. Or 60% de nos répondants trouvent condamnable l'usage de la drogue, alors que même pas un sur quatre (24.4%) d'entre eux serait prêt à légitimer cette façon de compenser l'ennui ou les coups durs de la vie.

Mais faut-il rappeler au lecteur qu'il ne s'agit ici que d'un jugement éthique porté par les répondants et non pas nécessairement du vécu de ces étudiants. Il ne faudrait donc pas conclure qu'il n'y aurait que tel ou tel pourcentage de ces jeunes qui s'adonnent oupas à la consommation de stupéfiants ou de substances hallucinogènes. La question posée n'avait rien à voir avec la conduite personnelle des répondants; toute inférence d'une pratique concrète à partir de l'expression d'un jugement théorique reste très hasardeux.

Un examen cursif de nos données détaillées nous permet d'ajouter que les élèves en sciences pures sont ceux qui au plan moral se révèlent comprendre la plus forte proportion d'indécis au sujet de plusieurs comportements. D'un autre côté, c'est chez cette même concentration qu'on remarque le plus haut taux de condamnation de la pornographie, de la peine de mort, du racisme, de l'avortement

et du patronage politique. Hormis cette particularité, nous ne notons aucune différence significative entre les autres groupes de concentration.

En guise de conclusion à cette section de notre sondage, nous serions personnellement tenté de dire que nos statistiques ne démontrent que trop bien le raz de marée de la permissivité sexuelle chez les jeunes. De constater avec quelle célérité fulgurante l'éthique sexuelle traditionnelle s'est effritée, il y a peut-être à se demander combien de temps encore pourront tenir les bastions de la moralité dans les autres domaines du comportement humain et social.

CONCLUSION

Nous voici donc au bout de nos sueurs et de nos heures de travail consacrées à ce sondage. Nous l'avons entrepris sous le signe de notre estime et de notre affection pour les jeunes et c'est à la même enseigne que nous le terminons.

Nous avons été très heureux de mener à terme ce projet; qu'on nous ait fait l'honneur de le parcourir nous dédommage amplement de notre labeur. Si par surcroît cette recherche pouvait être utile à l'un ou l'autre enseignant-éducateur, nous en serions vraiment comblé car en fin de compte, par ce truchement, c'est encore la jeunesse qui bénéficierait de nos efforts.